

**Bulletin officiel du ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie
et du ministère du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État**

N° 40 – mai - juin 2011

SOMMAIRE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Arrêté du 27 mai 2011** portant inscription au tableau d'avancement au grade de traducteur principal du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.....p. 6
- Arrêté du 15 juin 2011** portant inscription sur une liste d'aptitude d'accès à un corps (corps des attachés d'administration du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie).....p. 7

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITIVITÉ, DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ, ET DU DÉVELOPPEMENT DES PME

TUTELLE DES CHAMBRES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

- Décision du 9 mai 2011** relative à l'examen national d'aptitude pour l'accès aux niveaux 2 ou 3 de la catégorie cadre supérieur de l'emploi de directeur de centre de formation, directeur des services de développement économique, directeur des services administratif et/ou financier, directeur régional de développement économique, directeur régional de la formation.....p. 8
- Avis de vacance de poste** de secrétaire général de chambre de métiers et de l'artisanat.....p. 11 à 13

METROLOGIE

- Décision n°11.00.110.002.1 du 10 mai 2011** portant désignation d'un organisme pour un module d'évaluation de la conformité de certains instruments de mesure.....p. 14
- Décision n°11.00.110.003.1 du 10 mai 2011** portant désignation d'un organisme pour effectuer la vérification primitive de certains instruments de mesure.....p. 15
- Publication de la référence des certificats d'examen de type émis par le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE)**.....p. 16

SERVICE DU TOURISME, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES

- Arrêté du 7 juin 2011** portant nomination à la commission des comptes commerciaux de la nation.....p. 20
- Décision du 10 juin 2011** relative à la délivrance de l'agrément national du tourisme social et familial.....p. 23

- MISSION DES SERVICES À LA PERSONNE

Arrêté du 18 mai 2011 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale des services à la personne.....p. 24

SERVICE DE L'INDUSTRIE

MODE, LUXE, BIENS DE CONSOMMATION ET DESIGN

Arrêté du 20 juin 2011 portant nomination au conseil d'administration du comité professionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure « CTC »p. 28

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

Décision du 11 avril 2011 portant habilitation d'un organisme de contrôle pour effectuer des analyses, expertises ou contrôles sur les canalisations de transport et de distribution de gaz combustible.....p. 30

Arrêté du 17 mai 2011 portant nomination d'un rapporteur à la commission consultative des marchés auprès du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.....p. 32

Arrêté du 20 mai 2011 portant nomination au conseil du fonds de péréquation de l'Électricité.....p. 33

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Arrêté du 4 mai 2011 portant nomination et remplacement du commissaire du gouvernement près le comité départemental de l'ordre des experts-comptables de Guyane..... p. 34

Arrêté du 4 mai 2011 portant nomination et remplacement du commissaire du gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Martiniquep. 35

Arrêté du 10 juin 2011 portant nomination et remplacement des commissaires du Gouvernement près des conseils régionaux de l'Ordre des experts-comptables de Toulouse Midi-Pyrénées et de Champagne.....p. 36

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, présentant le nouveau cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable.....p. 37

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle « maîtrise de la qualité des missions au sein des cabinets d'expertise comptables », élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptablesp. 38

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle applicable à la mission de présentation des Comptes, élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptablesp. 39

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle applicable à la mission d'examen limité des Comptes, élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptablesp. 40

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle applicable aux attestations particulières délivrées par l'expert-comptable à la demande de l'entité, élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptablesp. 41

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, applicable à la mission d'information sur la base de procédures convenuesp. 42

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, applicable à la mission de compilation des Comptes.....p. 43

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Arrêté du 21 juin 2011 fixant les listes d'assesseurs appelés à siéger à la commission de conciliation et d'expertise douanière et annexe.....p. 44

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Arrêté du 1er juin 2011 portant nomination au Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Nantes.....p. 71

Arrêté du 24 juin 2011 portant nomination au Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Marseille.....p. 72

SERVICE DU CONTRÔLE GÉNÉRAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Arrêté du 2 mai 2011 portant affectation à la mission « Financement de la sécurité sociale et cohésion sociale » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 73

Arrêté du 3 mai 2011 fixant les modalités de contrôle de la Société coopérative de consommation du personnel des ministères économique et financier (COOPMINEFI).....p. 74

Arrêté du 16 mai 2011 portant affectation à la mission de contrôle économique et financier des transports du service du Contrôle général économique et financier.....p. 76

Arrêté du 19 mai 2011 portant désignation de la mission « Commerce-Exportation-Consommation » du service du Contrôle général économique et financier pour exercer le contrôle de la Société coopérative de consommation du personnel des ministères économique et financier (COOPMINEFI).....p. 77

Arrêté du 25 mai 2011 portant affectation d'une contrôleuse générale.....p. 78

Arrêtés du 25 mai 2011 portant affectation à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 79 à 81

Arrêté du 25 mai 2011 portant affectation à la mission fonctionnelle « Audit » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 82

Arrêté du 27 mai 2011 portant affectation à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier.....p. 83

SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES

Arrêté du 11 avril 2011 portant nomination du responsable du laboratoire de Lille.....p. 84

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DES TECHNOLOGIES

Arrêté du 15 avril 2011 portant inscription à un tableau d'avancement de grade (corps des ingénieurs des mines).....p. 85

Arrêté du 29 avril 2011 portant inscription à un tableau d'avancement de grade (corps des ingénieurs des mines).....p. 86

École nationale supérieure des mines de Paris

Arrêté du 15 avril 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris – Cycle ingénieurs civils.....p. 87

Arrêté du 4 mai 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris – Cycle ingénieurs civils.....p. 90

École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne

Arrêté du 14 mars 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne – Cycle ingénieurs civils.....p. 91

Arrêté du 23 mars 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité micro-électronique et applications.....p. 93

Arrêté du 7 juin 2011 fixant les conditions d'admission, d'études et de délivrance des diplômes des cycles des formations spécialisées de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne.....p. 94

École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux

Arrêté du 31 mars 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux.....p. 98

École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès

Arrêtés du 15 avril 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès.....p. 99 à 100

École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai

Arrêté du 1^{er} avril 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai.....p. 101

Arrêté du 5 avril 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai, spécialité productive, en partenariat avec l'Institut Polytechnique du Hainaut-Cambrésis (IPHC).....p. 105

Arrêté du 15 avril 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai.....p. 107

École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes

Arrêté du 15 juin 2011 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes.....p. 108

Arrêté du 15 juin 2011 portant attribution du diplôme du cycle de formation spécialisée dans le domaine de l'informatique « Model Driving Engineering for Software » (MDE) de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes.....p. 109

Télécom ParisTech

Arrêté du 15 avril 2011 portant attribution du diplôme national de master en sciences et technologies de Télécom ParisTech.....p. 110

Télécom Bretagne

Arrêté du 30 mai 2011 rapportant l'arrêté du 2 mars 2011 portant attribution des mastères spécialisés de Télécom Bretagne.....p. 111

Télécom Lille1

Arrêté du 1er juin 2011 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Lille1.....p. 112

AGENCE NATIONALE DES SERVICES À LA PERSONNE

Décision n° 02-2011 du 4 mai 2011 portant nomination de délégués territoriaux de l'Agence nationale des services à la personne.....p. 115

Arrêté du 27 mai 2011
portant inscription au tableau d'avancement au grade de traducteur
principal du ministère des Affaires étrangères et du ministère de
l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, en date du 27 mai 2011, M. *Bruno* Seltène est, conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 98-186 du 19 mars 1998, inscrit au tableau d'avancement au grade de traducteur principal de 2^{ème} classe du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, à compter du 1^{er} juillet 2011.

Arrêté du 15 juin 2011
portant inscription sur une liste d'aptitude d'accès à un corps
(corps des attachés d'administration du ministère de l'Économie, des
Finances et de l'Industrie)

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, et du ministre du budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du gouvernement en date du 15 juin 2011, la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie au titre de l'année 2011 est établie ainsi qu'il suit :

- Mme *Nadia* Aouichat
- Mme *Marie-Claire* Autier
- Mme *Martine* Bonhomme-Gras
- Mme *Suzy* Faro
- M. *Patrick* Greninger
- M. *Christophe* Guignard
- Mme *Cécile* Ho
- Mme *Marie-Christine* Lopez
- Mme *Hélène* Reyes-Pastor
- M. *François* Vigreux

Décision du 9 mai 2011 relative à l'examen national d'aptitude pour l'accès aux niveaux 2 ou 3 de la catégorie cadre supérieur de l'emploi de directeur de centre de formation, directeur des services de développement économique, directeur des services administratif et/ou financier, directeur régional de développement économique, directeur régional de la formation

Le président de l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat

Vu le statut des personnels des chambres de métiers et de l'artisanat publié au Journal officiel le 6 janvier 2009,

décide

article 1 :

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'annexe IV du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, il est organisé un examen national d'aptitude pour l'accès aux niveaux 2 ou 3 de la catégorie cadre supérieur de l'emploi de directeur de centre de formation, directeur des services de développement économique, directeur des services administratif et/ou financier, directeur régional de développement économique, directeur régional de la formation, ouvert :

1° Aux cadres des établissements mentionnés à l'article 1er du statut exerçant en cette qualité depuis au moins cinq ans. Une attestation du directeur général de l'assemblée permanente des chambres de métiers ou du secrétaire général, directeur des services de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de chambre régionale de métiers et de l'artisanat selon le cas, justifie que le candidat exerce effectivement une fonction de cadre.

2° Aux candidats titulaires d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou d'un diplôme d'un institut d'études politiques ou d'un titre ou diplôme de même niveau autorisant l'inscription au concours externe de l'Ecole nationale d'administration. Sont également admis à se présenter les candidats titulaires d'un diplôme délivré au sein de l'union européenne et reconnu équivalent aux titres précités.

3° Aux candidats qui justifient d'une expérience significative dans des fonctions de dirigeants de société, d'association ou d'un ou plusieurs services d'une entreprise. La qualité de cette expérience est appréciée par un comité dit de sélection composé du président de l'assemblée permanente des chambres de métiers ou du représentant qu'il désigne, du directeur général de l'assemblée permanente des chambres de métiers ou du représentant qu'il désigne, du représentant des secrétaires généraux à la commission paritaire nationale prévue à l'article 56 du statut et d'un membre du réseau correspondant à l'emploi type, désigné par le collège 1 de la commission paritaire nationale définie à l'article 56 du statut.

Pour la liste d'aptitude aux fonctions de directeur de centre de formation, l'examen n'est ouvert qu'à ceux qui remplissent les conditions fixés à l'article R. 6233-23 du code du travail.

article 2

- Les dossiers d'inscription seront consultables sur le site « www.artisanat.fr ».
- Un exemplaire du dossier d'inscription peut être obtenu par téléchargement depuis le site ou par courrier postal [en écrivant à APCMA (Service DG – examen professionnel DIR-2011) 12 avenue Marceau ; 75008 PARIS].

- Leur envoi à l'APCMA s'effectuera uniquement par voie postale ou par dépôt contre remise d'un récépissé.
- L'enveloppe devra porter la mention « examen professionnel DIR-2011 ». Les enveloppes seront conservées avec le dossier pour éviter tout litige quant à la date limite de dépôt.
- les éléments de dossier à fournir sont :
 - Une lettre de candidature.
 - Une photo récente d'identité à apposer sur la fiche de renseignement.
 - Une fiche de renseignements à compléter.
 - Une copie de la carte d'identité ou du titre de séjour en cours de validité pour les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne
 - Une copie des diplômes obtenus.
 - Une attestation de l'employeur.
 - Un extrait n° 3 de casier judiciaire, de moins de 3 mois.
 - Le certificat attestant de la situation régulière au regard des obligations de service national.
 - Un chèque de 95 € de droits d'inscription (pour les candidats hors réseau des CMA).

article 3

- Le dossier doit être transmis par courrier postal ou déposé à l'adresse ci-dessous contre récépissé.
- Les dossiers incomplets ou arrivés après la date de clôture, le cachet de la poste faisant foi, seront rejetés.
- Les enveloppes devront strictement être libellées à l'adresse suivante :

APCM – service DG
Examen professionnel DIR-2011
12, avenue Marceau
75008 PARIS

Seuls seront pris en compte les dossiers d'inscription complets et transmis par courrier avant le samedi 9 juillet 2011 (cachet de la poste faisant foi). L'envoi en recommandé ou en « lettre suivie » est conseillé mais non obligatoire.

Les candidats admis à concourir seront convoqués par courrier.

article 4

- Les épreuves se dérouleront à Paris à partir du 21 septembre 2011.

BO – n° 40 mai - juin 2011

Les modalités d'inscription complémentaires et le programme des épreuves sont consultables sur le site www.artisanat.fr.

Paris, le 9 mai 2011

Alain Griset

président de l'Assemblée permanente
des Chambres de métiers et de l'artisanat

Avis de vacance de poste de secrétaire général de chambre de métiers et de l'artisanat

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont des établissements publics administratifs placés sous la tutelle de l'État. Le personnel du réseau des CMA est régi par le statut adopté par la commission paritaire nationale instituée par la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 (notamment les articles 10-1 et 20 et l'annexe IV relatifs au recrutement et aux postes de secrétaire général, directeur des services).

Le poste de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat suivant est déclaré vacant :

Etablissement	Date prévue de recrutement	Classification de l'emploi	Délai de présentation des candidatures	Candidatures à adresser à :
Chambre de métiers et de l'artisanat de région Guyane	1 ^{er} juillet 2011	Rang 1	Avant le 1 ^{er} juin 2011	M. le Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Guyane Zone Artisanale Galmot Immeuble CFA BP 176 97 324 CAYENNE Cedex

Les conditions à remplir, les modalités d'organisation, le calendrier et le programmes des épreuves sont annexés au statut susmentionné et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent - L'examen aux fonctions de secrétaire général*). Toutes les vacances de postes sont publiées au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économique et financier (consultable sur le portail du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie: economie.gouv.fr, rubrique *Publications*) et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent*).

Peuvent postuler les candidats inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de secrétaire général, directeur des services. Cette inscription donne vocation à nomination dans l'emploi correspondant et est subordonnée à la réussite de l'examen national d'aptitude aux fonctions de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat ou de chambre régionale de métiers et de l'artisanat. Cet examen est ouvert notamment aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale ou de la Fonction publique hospitalière.

Avis de vacance de poste de secrétaire général de chambre de métiers et de l'artisanat

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont des établissements publics administratifs placés sous la tutelle de l'État. Le personnel du réseau des CMA est régi par le statut adopté par la commission paritaire nationale instituée par la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 (notamment les articles 10-1 et 20 et l'annexe IV relatifs au recrutement et aux postes de secrétaire général, directeur des services).

Le poste de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat suivant est déclaré vacant :

Etablissement	Date prévue de recrutement	Classification de l'emploi	Délai de présentation des candidatures	Candidatures à adresser à :
Chambre de métiers et de l'artisanat départementale du Val-de-Marne	1 ^{er} septembre 2011	Rang 4	Avant le 1 ^{er} juillet 2011	M. le Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat départementale du Val-de-Marne 27 avenue Raspail 94107 SAINT MAUR DES FOSSES Cedex

Les conditions à remplir, les modalités d'organisation, le calendrier et le programmes des épreuves sont annexés au statut susmentionné et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent - L'examen aux fonctions de secrétaire général*). Toutes les vacances de postes sont publiées au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économique et financier (consultable sur le portail du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie: economie.gouv.fr, rubrique *Publications*) et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent*).

Peuvent postuler les candidats inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de secrétaire général, directeur des services. Cette inscription donne vocation à nomination dans l'emploi correspondant et est subordonnée à la réussite de l'examen national d'aptitude aux fonctions de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat ou de chambre régionale de métiers et de l'artisanat. Cet examen est ouvert notamment aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale ou de la Fonction publique hospitalière.

Avis de vacance de poste de secrétaire général de chambre de métiers et de l'artisanat

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) sont des établissements publics administratifs placés sous la tutelle de l'État. Le personnel du réseau des CMA est régi par le statut adopté par la commission paritaire nationale instituée par la loi n°52-1311 du 10 décembre 1952 (notamment les articles 10-1 et 20 et l'annexe IV relatifs au recrutement et aux postes de secrétaire général, directeur des services).

Le poste de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat suivant est déclaré vacant :

Etablissement	Date prévue de recrutement	Classification de l'emploi	Délai de présentation des candidatures	Candidatures à adresser à :
Chambre de métiers et de l'artisanat de région Martinique	1 ^{er} septembre 2011	Rang 3	Avant le 1 ^{er} septembre 2011	M. le Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Martinique

Les conditions à remplir, les modalités d'organisation, le calendrier et le programmes des épreuves sont annexés au statut susmentionné et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent - L'examen aux fonctions de secrétaire général*). Toutes les vacances de postes sont publiées au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économique et financier (consultable sur le portail du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie: economie.gouv.fr, rubrique *Publications*) et consultables sur le site internet www.artisanat.fr (rubrique *Les CMA recrutent*).

Peuvent postuler les candidats inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de secrétaire général, directeur des services. Cette inscription donne vocation à nomination dans l'emploi correspondant et est subordonnée à la réussite de l'examen national d'aptitude aux fonctions de secrétaire général, directeur des services de chambre de métiers et de l'artisanat ou de chambre régionale de métiers et de l'artisanat. Cet examen est ouvert notamment aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie A de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale ou de la Fonction publique hospitalière.

**Décision n° 11.00.110.002.1 du 10 mai 2011
portant désignation d'un organisme pour un module d'évaluation
de la conformité de certains instruments de mesure**

Par décision de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 10 mai 2011, la Société TRI PESAGE SERVICE, 10 Rue Louis Vicat, 75015 PARIS, est désignée pour effectuer les tâches relatives à l'évaluation de la conformité des instruments de mesure prévues par le décret du 12 avril 2006 susvisé comme indiqué ci-après :

- Instruments de pesage à fonctionnement automatique de type trieurs-étiqueteurs : module F.

Fait le 10 mai 2011

Pour la ministre
et par délégation :

Jean-Marc Le Parco

Délégué interministériel aux normes

**Décision n° 11.00.110.003.1 du 10 mai 2011
portant désignation d'un organisme pour effectuer
la vérification primitive de certains instruments de mesure**

Par décision de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 10 mai 2011, la Société TRI PESAGE SERVICE, 10 Rue Louis Vicat, 75015 PARIS, est désignée pour effectuer la vérification primitive des instruments de pesage à fonctionnement automatique de type trieurs-étiqueteurs.

Fait le 10 mai 2011

Pour la ministre
et par délégation :

Jean-Marc Le Parco

Délégué interministériel aux normes

Bureau de la métrologie
Publication de la référence des certificats d'examen de type émis par le
Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE)

DATE	ORIGINE	DEMANDEUR	FABRICANT	CATEGORIE	TYPE DE CERTIFICAT ET D'INSTRUMENT	NUMERO
30/05/2011	LNE	STARPLAST	STARPLAST	TAXIMETRES	LE DISPOSITIF REPETITEUR LUMINEUX DE TARIFS POUR TAXIS STARPLAST TYPE "L'UNIVERSEL	<u>20519-0</u>
27/05/2011	LNE		SOCOMECA SA	COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE	COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE ACTIVE SOCOMECA TYPE E34	NOUS CONSULTER
20/05/2011	LNE		ITRON FRANCE	COMPTEUR DE VOLUME ET DE MASSE DE GAZ,	ENSEMBLE DE CONVERSION COMPTEUR DE VOLUME DE GAZ ITRON2011 TYPE ACD G1.6	<u>21197-1</u>
18/05/ 2011	LNE	BESANCON PESAGE INFORMATIQUE	BESANCON PESAGE INFORMATIQUE	IPFNA	UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE TYPE2011 BPI-X, A UNE SEULE ETENDUE DE PESAGE, A UN ECHELON PAR ETENDUE DE PESAGE, NON DESTINE A LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC.	<u>13163-1</u>
17/05/2011	LNE		SOCOMECA SA	COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE	COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE ACTIVE SOCOMECA TYPE E42	NOUS CONSULTER
16/05/2011	LNE	BRUEL ET KJAER	BRÜEL & KJAER	SONOMETRES	SONOMETRE BRÜEL & KJAER TYPE 2250 (CLASSE 1)	<u>10836-3</u>
16/05/2011	LNE	BRUEL ET KJAER	BRÜEL & KJAER	SONOMETRES	SONOMETRE BRÜEL & KJAER TYPE 2250 LIGHT (CLASSE 1)	<u>11804-2</u>
13/05/2011	LNE	GAMMA	GAMMA	TAXIMETRES	LE DISPOSITIF REPETITEUR LUMINEUX DE TARIFS POUR TAXIS TYPE GAMMATECH	<u>18699-1</u>
12/05/2011 -	LNE	FOG AUTOMOTIVE DISTRIBUTION	FOG AUTOMOTIVE DISTRIBUTION	OPACIMETRES	LES OPACIMETRES FOG TYPES XR.943-3030, XR.943-2100 ET XR.943-2400	<u>21147-0</u>
11/05/2011	LNE	CAPELEC	CAPELEC SARL	ANALYSEURS DE GAZ	ANALYSEUR DE GAZ CAP3201-4GAZ CLASSE 0	<u>6688-3</u>
11/05/2011 SARL	LNE	CAPELEC	CAPELEC	ANALYSEURS DE GAZ	ANALYSEUR DE GAZ MODELE SUN TYPE DGA1500-4GAS CLASSE 0	<u>7995-3</u>
11/05/ 2011	LNE	CAPELEC SARL	CAPELEC	OPACIMETRES	MODIFICATIONS RELATIVES AUX OPACIMETRES CAPELEC CAP3200-OPA, CAP3200-4GAZOPA ET CAP3201-GAZOPA OBJETS DES CERTIFICATS LNE-6689 REV. 4 DU 30 JANVIER 2008, LNE-6689 REV. 3 DU 23 NOVEMBRE 2007 ET N° F-06-H-1125 DU 30 AOUT 2006, DECRIRES EN ANNEXE AU PARAGRAPHE 1. COMPLEMENT RELATIF A LA PORTEE DU CERTIFICAT.	<u>6689-5</u>

10/05/2011	LNE	SEVME INFORMATIQUE ET SERVICES	SEVME INFORMATIQUE ET SERVICES	ENSEMBLE DE CONVERSION	DISPOSITIFS DE CONVERSION DE VOLUME DE GAZ SIS TYPES ENVOL, ENVOL-E ET ENVOL-L	15546-5
10/05/2011	LNE		ALMA START ITALIANA S.R.L.	JAUGEURS	LE JAUGEUR ELECTRONIQUE SUR CAMION CITERNE ALMA TYPE NIVEAU TRONIQUE. IL EST ESSENTIELLEMENT CONSTITUE D'UN OU PLUSIEURS CAPTEURS DE NIVEAU RELIE(S) A UN DISPOSITIF CALCULATEUR-INDICATEUR AYANT FAIT L'OBJET D'UN CERTIFICAT D'EXAMEN DE TYPE OU D'UN CERTIFICAT D'EVALUATION.	10745-1
10/05/2011	LNE	SAPPEL	SAPPEL SAS	COMPTEUR D'EAU	COMPTEUR D'EAU TYPE A2	6250-3
09/05/2011	LNE	LANDIS + GYR	LANDIS + GYR	COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE	COMPTEUR ELECTRIQUE TYPE ZCD126 L16C6 ET L16C6M.	NOUS CONSULTER
09/05/2011	LNE	LANDIS + GYR	LANDIS + GYR	COMPTEUR D'ENERGIE ELECTRIQUE	COMPTEURS ELECTRIQUES TYPES L18C5 ET L18C5M.	NOUS CONSULTER
09/05/2011 APPLICATIONS MODELE T.I.E.	LNE	TOKHEIM SOFTAM APPLICATIONS	TOKHEIM SOFTAM APPLICATIONS	MANOMETRES	BORNE DE GONFLAGE POUR PNEUMATIQUES DE VEHICULES AUTOMOBILES LEGERS TOKHEIM SOFTAM	16549-2
03/05/2011	LNE	METTLER-TOLEDO (ALBSTADT) GMBH	METTLER-TOLEDO GMBH	IPFNA	UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE, ETIQUETEUR DE PRIX, ELECTRONIQUE, A EQUILIBRE AUTOMATIQUE, A ECHELON MULTIPLES OU MONO-ECHELON, A INDICATION DU POIDS ET DU PRIX OU A INDICATION DU POIDS SEUL, NON DESTINE A LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC.	18432-1
02/05/2011	LNE	CONCEPT PESAGE DYONA	CONCEPT PESAGE DYONA	IPFNA	UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE TYPE FORCE 1 A UNE SEULE ETENDUE DE PESAGE, A UN ECHELON PAR ETENDUE DE PESAGE, NON DESTINE A LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC	11836-2
02/05/2011	LNE	METTLER-TOLEDO (ALBSTADT) GMBH	METTLER-TOLEDO (ALBSTADT) GMBH	IPFNA	UN MODULE UNITE DE TRAITEMENT TESTE EN TANT QUE PARTIE D'UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE TYPE TD 27	12335-1
02/05/2011.	LNE	CONCEPT PESAGE DYONA	CONCEPT PESAGE DYONA	IPFNA	UN DISPOSITIF INDICATEUR TYPE FORCE 1 TESTE EN TANT QUE PARTIE D'UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE	11835-1
28/04/2011	LNE	FIC S.P.A.	FIC S.P.A.	CUVES DE REFROIDISSEURS DE LAIT EN VRAC	CUVES DE REFROIDISSEURS DE LAIT EN VRAC TYPE G9FC	21106-0
26/04/2011	LNE		MECI	EMLAE	ENSEMBLES DE MESURAGE DE LIQUIDES AUTRE QUE L'EAU.	20413-0
18/04/2011	LNE	ITRON FRANCE		COMPTEUR D'EAU	COMPTEUR D'EAU ITRON TYPE WSR/WSM	20966-1

14/04/2011	LNE	SATAM		EMLAE	ENSEMBLES DE MESURAGE DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU	SATAM TYPES <u>19549-0 ZCE 21 ET ZCE 22.</u>
13/04/2011 13/04/	LNE	JANODET S.A.	JANODET S.A.	IPFA	TOTALISATEUR DISCONTINU TYPE JANOMATIC T	+ <u>21059-0</u>
13/04/2011	LNE	PRECIA SA	PRECIA SA		UN MODULE "TERMINAL" TYPE X241-P TESTE EN TANT QUE PARTIE D'UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE	<u>18861-1</u>
12/04/2011	LNE	AUTOMATISMES ET TECHNIQUES AVANCEES SA	AUTOMATISMES ET TECHNIQUES AVANCEES	TAXIMETRE	LA CONCEPTION D'UN TAXI METRE ATA PRIMUS	<u>8116-2</u>
05/04/2011	LNE	VISHAY PME FRANCE	VISHAY PM ON BOARD LIMITED	IPFA	TRIEUR-ETIQUETEUR TYPE BINWEIGH BL 01 DESTINE A ETRE INTEGRE SUR LES VEHICULES DE COLLECTE DE DECHETS	<u>11194-1</u>
04/04/2011	LNE	CONTINENTAL AUTOMOTIVE TRADING	FRANCE SAS CONTINENTAL AUTOMOTIVE TRADING FRANCE SAS	CHRONOTACHYGRAPHES	BANC A ROULEAUX CONTINENTAL AUTOMOTIVE TRADING FRANCE TYPE 1601-26-2 POUR CHRONOTACHYGRAPHES	<u>17964-3</u>
04/04/2011 1601-26-2	LNE	CONTINENTAL AUTOMOTIVE TRADING FRANCE SAS	CONTINENTAL AUTOMOTIVE TRADING FRANCE SAS	CHRONOTACHYGRAPHES	BANC A ROULEAUX CONTINENTAL AUTOMOTIVE TRADING FRANCE TYPE POUR CHRONOTACHYGRAPHES	<u>17964-3</u>
04/04/2011	LNE	SATAM		EMLAE	COMPTEURS SATAM TYPES ZC 17-12/12, ZC 17-12/24, ZC 17-12/25, ZC 17-24/24, ZC 17-24/48, ZC 17-80/80, ZC 17-100, ZC 17-80/150 ET ZC 17-80/250 UTILISES COMME PARTIE D'UN SYSTEME DE MESURAGE CONTINU ET DYNAMIQUE DE QUANTITES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU	<u>11052-4</u>
31/03/2011	LNE	REALISATIONS ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES SAS	REALISATIONS ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES SAS	SACCHARIMETRE	SACCHARIMETRE AUTOMATIQUE TYPE POLASER SRN	<u>20717-0</u>
30/03/2011	LNE	CTVIM	CTVIM	IPFNA	UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE, DE TYPE NA-XXXX, ELECTRONIQUE, A EQUILIBRE AUTOMATIQUE, A INDICATION NUMERIQUE, AVEC OU SANS LEVIERS, A UNE OU PLUSIEURS ETENDUES DE PESAGE, NON DESTINE A LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC.	<u>14315-3</u>
24/03/2011	LNE	ITRON	ITALIA S.P.A	COMPTEUR D'EAU	COMPTEUR D'EAU VOLUMETRIQUE ITRON	N TYPE P1 <u>20962-0</u>
14/03/2011 -	LNE	MECI	MECI	EMLAE	DISPOSITIFS CALCULATEURS INDICATEURS ELECTRONIQUES MECI TYPES CDN12 UTILISES COMME PARTIE D'UN SYSTEME DE MESURAGE CONTINU ET DYNAMIQUE DE QUANTITES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU.	<u>15088-3</u>
10/03/2011	LNE	PRECIA SA	PRECIA SA	IPFNA	TYPE X241-A DESTINE OU NON A LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC OU POUR LA DETERMINATION D'UN TARIF DE TRANSPORT	<u>15239-4</u>

08/03/ 2011	LNE	PRECIA SA	PRECIA SA		UN DISPOSITIF TERMINAL TYPE X104 TESTE EN TANT QUE PARTIE D'UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE DESTINE OU NON A LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC	<u>20618-0</u>
08/03/2011	LNE	PRECIA MOLEN SERVICE	PRECIA MOLEN SERVICE	IPFNA	UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE TYPE X201-AS	<u>7050-3</u>
07/03/2011	LNE	HITECY	HITECY	IPFNA	UN DISPOSITIF POINT DE VENTE TYPE ENECY, COMPRENANT UN LOGICIEL ET UN TERMINAL LIBREMENT PROGRAMMABLE A BASE PC ET MARQUE CE, TESTE EN TANT QUE PARTIE D'UN IPFNA.	<u>20725-0</u>
01/03/2011.	LNE	PARIFEX S.A.R.L.	PARIFEX S.A.R.L	CINEMOMETRES	CINEMOMETRE PARIFEX TYPE FALCO-01 COUPLE AUDISPOSITIF COMPLEMENTAIRE TYPE VIGIE-01 DE PRISE DE VUE, D'IDENTIFICATION DE VOIE ET DE DISCRIMINATION DU TYPE DE VEHICULE	<u>20191-1</u>
28/02/2011	LNE	PRECIA MOLEN	SERVICE PRECIA SA	IPFA	INSTRUMENT DE REMPLISSAGE GRAVIMETRIQUE AUTOMATIQUE DOSEUSE PONDERALE) TYPE X241-GFS-A <u>20794-0</u>	
25/02/2011	LNE	PISO	PISO	IPFNA	UN INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE TYPE PI-X A UNE OU PLUSIEURS ETENDUES DE PESAGE, A UN ECHELON PAR ETENDUE DE PESAGE, NON DESTINE A LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC.	<u>11474-2</u>
24/02/2011	LNE	PNEUMATIC COMPONENTS LIMITED	PNEUMATIC COMPONENTS LIMITED	MANOMETRES	BORNE DE GONFLAGE POUR PNEUMATIQUES DES VEHICULES AUTOMOBILES A AFFICHAGE NUMERIQUE PCL TYPE D12D.	<u>12215-2</u>

Ces documents peuvent être consultés sur les sites internet suivants :
 pour ce qui concerne le BM : <http://www.industrie.gouv.fr/metro>
 pour ce qui concerne le LNE : <http://www.lne.fr>

Signification des abréviations :

LNE : laboratoire national de métrologie et d'essais

IPFNA : instruments de pesage à fonctionnement non automatique

IPFA : instruments de pesage à fonctionnement automatique

EMLAE : ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau

Arrêté du 7 juin 2011
portant nomination à la commission des comptes commerciaux
de la nation

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation,

Vu le décret n°63-160 du 8 février 1963 portant création d'une commission des comptes commerciaux de la nation ;

Vu le décret n°77-297 du 25 mars 1977 portant réforme de la commission des comptes commerciaux de la nation ;

Vu les arrêtés des 16 avril 2002, 28 juillet 2003 et 7 septembre 2004 portant nomination à la commission des comptes commerciaux de la nation ;

Vu l'arrêté du 22 novembre 2005 portant nomination à la commission des comptes commerciaux de la nation ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2008 portant nomination à la commission des comptes commerciaux de la nation ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2010 portant nomination à la commission des comptes commerciaux de la nation,

arrêtent

article 1er

Sont nommés membres de la commission des comptes commerciaux de la nation pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2011 :

En qualité de représentants des organisations professionnelles du commerce :

M. Bailly *Patrick*, vice-président national du conseil national des professions de l'automobile ;

M. Besset *Philippe*, président de la commission Économie de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France ;

M. Boulle *Claude*, président exécutif de l'union du grand commerce de centre-ville ;

Mme Bouthelier *Alexandra*, déléguée générale de la fédération des enseignes du commerce associé ;

M. Brunet *Pierre*, membre élu en charge du commerce à la chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme ;

M. Cosnefroy *Jacques*, délégué général de la fédération de la vente directe ;

M. Daquai *Philippe*, trésorier de la fédération nationale des détaillants en chaussures de France ;

M. Doucet *Pierre-André*, directeur des études à la fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs ;

Mme Fillaud *Isabelle*, chef de département à la confédération générale de l'alimentation de détail ;

M. Genis *Jean-Marc*, président exécutif de la fédération des enseignes de l'habillement ;

Mme Hupin *Caroline*, secrétaire générale de la fédération des magasins de bricolage ;
M. Lolivier *Marc*, délégué général de la fédération des entreprises de vente à distance ;
Mme Mulle *Sofy*, déléguée générale du Conseil du Commerce de France ;
M. Pouzin *Hugues*, directeur général de la confédération générale du Commerce interentreprises (Commerce de gros-Commerce international) ;
Mme Vergnaud *Isabelle*, responsable de la documentation à la fédération des entreprises et de la distribution ;
M. Vogley *Jean-Charles*, directeur des affaires économiques et du développement de la fédération française du négoce de l'ameublement et de l'équipement de la maison ;
Mme Witz *Julie*, économiste à la confédération générale des petites et moyennes entreprises ;
Mme Zimmer *Chantal*, déléguée générale de la fédération française de la franchise.

article 2

En qualité de personnalités spécialement qualifiées par leurs compétences et leurs travaux en matière économique et commerciale :

Mme Allam *Delila*, maître de conférences, Université de Paris I ;
M. Badot *Olivier*, professeur à l'Université de Caen ;
M. Biacabe *Jean-Luc*, directeur de la prospective économique et sectorielle de la chambre de Commerce et d'Industrie de Paris ;
M. Bonneau *Jacques*, directeur d'études, TMO Régions ;
M. Bresson *Bernard*, secrétaire général de l'Association française de recherches et études statistiques et commerciales ;
Mme Chastenet de Géry *Catherine*, enseignant-chercheur à Advancia -Négocia ;
M. Choukroun *Michel*, Conseil d'entreprises ;
M. Cliquet *Gérard*, professeur à l'Université de Rennes I ;
M. Dietsch *Michel*, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, Université Robert Schuman ;
M. Ducrocq *Cédric*, directeur de Diamart ;
M. Dupuis *Marc*, professeur à l'Ecole supérieure de Commerce de Paris ;
M. Gallouj *Camal*, professeur à l'Université de Paris 13 ;
M. Gérardon de Vera *Olivier*, vice président d'Iri -France ;
M. Ladoux *Gérard*, secrétaire général de l'association pour le Commerce et les services en ligne ;
M. Merlière *Yvon*, directeur général du centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,
M. Moati *Philippe*, professeur à l'Université de Paris-Diderot ;
M. Tixier *Daniel*, professeur à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales ;
M. Volle *Pierre*, professeur en sciences de gestion à l'Université de Paris-Dauphine.

article 3

Sont nommés :

vice-président de la commission : M. Merlière *Yvon* ;

rapporteur général de la commission : le chef de la division commerce de l'INSEE ;

secrétaire général de la commission : le chef du bureau des activités artisanales et commerciales à la direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services

article 4

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris le 7 juin 2011

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,
chargé du Commerce, de l'Artisanat,
des petites et moyennes Entreprises,
du Tourisme, des Services,
des Professions libérales et de la Consommation,

Frédéric Lefebvre

Décision du 10 juin 2011
relative à la délivrance de l'agrément national du tourisme social et
familial

Le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L412-1 et R412-1 et suivant ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2003 pris pour l'application de l'article 5 du décret n°2005-624 du 25 avril 2002 relatif à l'agrément national délivré à des organismes de tourisme social et familial ;

Vu l'arrêté du 1 mars 2005 portant nomination à la commission nationale d'agrément ;

Vu le règlement intérieur du 11 mai 2006 relatif à l'agrément national délivré aux organismes de tourisme social et familial ;

Vu le dossier présenté par l'association « ANCAV TT »;

Vu l'avis de la commission nationale

décide

article 1

L'agrément national d'organisme de tourisme social et familial est délivré à l'association « ANCAV TT » sous le numéro 05.11.01

article 2

L'agrément est délivré pour une durée de 5 ans à partir de la date de signature de cette décision

article 3

La présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel du ministère en charge du Tourisme

Paris, le 10 juin 2011

Pour le ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie

Et par délégation

Jacques Augustin

Arrêté du 18 mai 2011 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence nationale des services à la personne

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé et le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé du Commerce, de l'Artisanat, des petites et moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation,

Vu le code du travail, et notamment ses articles D. 7234-8 à D. 7234-10,

arrêtent

article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence nationale des services à la personne :

En qualité de représentants des collectivités locales et de leurs groupements :

Sur désignation de l'Association des régions de France :

Titulaire : M. *Cyril* Kretzschmar, conseiller de Rhône-Alpes, délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire.

Sur désignation de l'Assemblée des départements de France :

Titulaire : Mme *Hermeline* Malherbe-Laurent, présidente du conseil général des Pyrénées Orientales,

Titulaire : M. *Gérard* Roche, président du conseil général de la Haute Loire.

Sur désignation de l'Association des Maires de France :

Titulaire : Mme *Valérie* Demangeau, maire de Le Pellerin,

Titulaire : Mme *Marie-Paule* Godin, adjointe au maire de Valenciennes.

En qualité de représentants des employeurs de services à la personne :

Titulaire : M. *Maxime* Aiach, président de la Fédération du service aux particuliers (FESP),

Suppléant : Mme *Sandra* Küntzmann-Burgo, présidente du syndicat des entreprises de services à la personne (SESP),

Titulaire : M. *Christian* Junik, secrétaire général de la Fédération française de services à la personne et de proximité (FEDESAP),

Suppléant : M. *Edouard* Binier, trésorier de la Fédération française de services à la personne et de proximité (FEDESAP),

Titulaire : Mme *Marie-Béatrice* Levaux, présidente de la Fédération des particuliers-employeurs de France (FEPEM),

Suppléant : M. *Jean-Luc* Tissier, directeur général de Fédération des particuliers-employeurs de France (FEPEM),

Titulaire : Mme *Françoise* Nouhen, adjointe au maire de Clermont-Ferrand, vice-présidente de l'Union nationale des caisses communales d'action sociale (UNCCAS),

Suppléant : M. *Benoît* Calmels, responsable national du réseau de l'Union nationale des caisses communales d'action sociale (UNCCAS),

Titulaire : M. *Francis* Contis, vice-président de l'Union des associations de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA),

Suppléant : M. *Emmanuel* Verny, directeur général de l'Union des associations de l'aide, des soins et des services aux domiciles (UNA),

Titulaire : M. *Michel* Tanfin, président de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR),

Suppléant : M. *Thierry* d'Aboville, secrétaire général de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR),

Titulaire : M. *Thierry* Damien, président de la Fédération nationale Familles Rurales,

Suppléant : M. *Jean-Yves* Martin, directeur de la Fédération nationale Familles Rurales.

En qualité de représentants d'organisations professionnelles ou consulaires :

Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaire : M. *Georges* Drouin, président d'honneur de la Fédération du service aux particuliers (FESP),

Suppléant : M. *Pierre-Louis* Rougny, vice-président de la chambre régionale des entreprises de propriété du Sud-Est,

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) :

Titulaire : M. *Paulin* Llech, président de la Fédération française de services à la personne et de proximité (FEDESAP),

Suppléant : M. *Cyril* de Gasquet, vice-président délégué de la Fédération française de services à la personne et de proximité (FEDESAP),

Union professionnelle artisanale (UPA) :

Titulaire : M. *Philippe* Thouron, membre du conseil national de l'Union professionnelle artisanale,

Suppléant : M. *Gérard* Polo, membre du conseil national de l'Union professionnelle artisanale,

Assemblée des chambres françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) :

Titulaire : M. *Patrice* Deniau, président de la chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne,

Suppléant : Mme *Sylvie* Nouaille, chef de projet services à l'Assemblée des chambres françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI),

Assemblée permanente des chambres de métiers et d'Artisanat (APCMA) :

Titulaire : M. *Bernard* Barthod, président de la chambre des métiers et de l'Artisanat du Doubs,

Suppléant : Mme *Christine* Uribarri, directrice des actions économiques de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et d'Artisanat,

En qualité de représentants des organisations syndicales de salariés :

CFDT :

Titulaire : M. *Yves* Verollet, secrétaire confédéral de la CFDT,

Suppléant : Mme *Samira* Bouzebra, secrétaire confédérale de la CFDT,

CGT :

Titulaire : M. *Michel* Faivre-Picon, direction confédérale de la CGT,
Suppléant : Mme *Nathalie* Ghaffar, Fédération du Commerce et des services CGT,

CFTC :

Titulaire : M. *Michel* Rollo, secrétaire général de la Fédération CFTC santé et sociaux,
Suppléant : Mme *Filipa* Patriarca, Fédération CFTC santé et sociaux,

CGT-FO :

Titulaire : Mme *Josette* Ragot, secrétaire générale adjointe de la FNAS-FO,
Suppléant : M. *Denis* Raguét, secrétaire fédéral de la Fédération FGTA-FO,

CFE-CGC :

Titulaire : Mme *Marie-Françoise* Leflon, secrétaire nationale de la CFE-CGC,
Suppléant : Mme *Françoise* Jobert, négociateur CFE-CGC pour la convention de branche
des services à la personne,

En qualité de représentant des émetteurs du chèque emploi service universel (CESU)

Titulaire : M. *Eric* Beguin, secrétaire général de Natixis intertitres,
Suppléant : M. *Bertrand* Leger, vice-président de l'Association professionnelle des émetteurs
du chèque emploi service universel (APECESU), directeur général de Chèque
Domicile.

En qualité de représentants des distributeurs de services :

Titulaire : M. *Georges* Constantin, président de l'Association des enseignes de services à la
personne (AESP),
Suppléant : M. *Christophe* Boutineau, directeur général de Fillassistance International.

En qualité de personnalités qualifiées :

M. *Laurent* Hénart, député de Meurthe-et-Moselle,

M. *Alain* Gournac, sénateur des Yvelines,

Mme *Michèle* Debonneuil, économiste,

M. *Jean-Marc* Maury, directeur du développement économique et de l'Économie sociale à la
Caisse des dépôts et consignations,

M. *Michel* Martin, président de l'Union mutualiste des initiatives sociales.

article 2

M. *Frédéric* Sans, administrateur civil, directeur de la mission des services à la personne de la
direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services, est nommé
commissaire du Gouvernement de l'Agence nationale des services à la personne.

article 3

Les personnes mentionnées aux articles premier et deuxième sont nommées pour une
durée de trois ans, renouvelable.

article 4

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État et au bulletin officiel du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

Fait le 18 mai 2011

Christine Lagarde

ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie

Xavier Bertrand

ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé

Frédéric Lefebvre

secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Économie
des Finances et de l'Industrie
chargé du Commerce, de l'Artisanat,
des petites et moyennes Entreprises,
du Tourisme, des Services,
des Professions libérales et de la Consommation

Arrêté du 20 juin 2011
portant nomination au conseil d'administration du comité
professionnel de développement économique des industries du cuir, de
la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure « CTC ».

Le ministre chargé de l'Industrie,

Vu le décret n° 2008-540 du 6 juin 2008 autorisant la transformation du centre technique cuir, chaussure, maroquinerie en comité professionnel de développement économique et portant dissolution du comité interprofessionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie et de la chaussure,

Vu les propositions des organisations professionnelles représentatives,

arrête

article 1

sont nommés membre du conseil d'administration du comité professionnel de développement économique des industries du cuir, de la maroquinerie, de la ganterie et de la chaussure « CTC » pour une période de trois ans, au titre des organisations professionnelles représentatives

- au titre des représentants des personnalités proposées par les syndicats professionnels :

Paul Batigne
Frank Boehly
Henri Cadène
Jacques Charignon
Michel Hervy
Pierre Humeau
Dominique Jeanneteau
Cécile Laval
Emmanuel Mathieu
Patrice Mignon
Philippe Piet
Jean-Pierre Renaudin
Frédéric Rondinaud
Christophe Rohart
Jacques Royer
Bertrand Sauve
Jean Strazzeri
Hubert de Tinguy
Stéphane Vidal

- au titre des personnalités choisies en raison de leur compétence :

Hélène Baillon
Yves Berger
Hervé Descottes
Olivier Fournier

Jean-Pierre Gallet
Isabelle Gleize
Jean-Pierre Gualino

article 2

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel d'administration centrale du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la fonction publique et de la Réforme de l'État.

Paris le 20 juin 2011

Pour le ministre chargé de l'industrie,
et par délégation,
Le chef de service de l'industrie,
Yves Robin

**Décision du 11 avril 2011
portant habilitation d'un organisme de contrôle
pour effectuer des analyses, expertises ou contrôles sur
les canalisations de transport et de distribution de gaz combustible**

Le ministre auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique,

Vu le décret n° 2003-1227 du 16 décembre 2003 relatif à l'habilitation des organismes de contrôle prévus au II de l'article 22 de la loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003, et notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2000 portant règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisations, notamment ses articles 20 et 24 ;

Vu la demande déposée par la société CCTA – La protection cathodique en date du 31 mars 2011,

décide

article 1er

La société CCTA – La protection cathodique, sise 3 rue de l'Adour – 31500 Toulouse, est habilitée à effectuer des analyses, expertises ou contrôles portant sur la conception, l'installation et la maintenance des installations de protection cathodique et de protection électrique associées aux canalisations de transport et de distribution de gaz, en application de l'article 2 du décret du 16 décembre 2003 susvisé.

article 2

Cette habilitation est prononcée pour trois ans à compter de la date de la présente décision. Toutefois, pour maintenir l'habilitation dans le domaine de la distribution de gaz, la société CCTA est tenue de respecter les conditions définies ci-après :

1. Mettre en oeuvre, au plus tard dans un an, un système documenté conforme à la norme NF EN ISO/CEI 17020 pour l'ensemble des procédures relatives à la présente habilitation dans le domaine de la distribution de gaz. Ces procédures et leurs mises à jour sont communiquées au ministre chargé de la sécurité du gaz.
2. Etre accréditée, au plus tard dans deux ans, auprès du COFRAC avec un système documenté conforme à la norme NF EN ISO/CEI 17020 pour l'ensemble des procédures relatives à la présente habilitation dans le domaine de la distribution de gaz. Toute perte ou modification d'accréditation dans le respect de la présente exigence devra être déclarée au ministre chargé de la sécurité du gaz.

article 3

La société CCTA - La protection cathodique doit transmettre, avant le 31 mars de chaque année, à la direction générale de l'Énergie et du Climat, un rapport sur l'activité exercée au cours de l'année précédente.

article 4

Le directeur général de l'Énergie et du Climat est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Fait le 11 avril 2011

Pour le ministre chargé de l'Industrie,
de l'Énergie et de l'Économie numérique

et par délégation :

Le directeur de l'Énergie,

Pierre-Marie Abadie

Arrêté du 17 mai 2011
portant nomination d'un rapporteur à la commission consultative
des marchés auprès du Commissariat à l'énergie atomique et aux
énergies alternatives

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 17 mai 2011, est nommé rapporteur devant la commissions consultative des marchés auprès du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives :

- Monsieur *Jean Léger*, auditeur à la Cour des Comptes

**Arrêté du 20 mai 2011
portant nomination au conseil du fonds de péréquation de
l'Électricité**

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Vu le décret n° 2004-66 du 14 janvier 2004 relatif au fonds de péréquation de l'Électricité;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2010 portant nomination au conseil du fonds de péréquation de l'Électricité

arrête

article 1

Au 2° de l'article 1^{er} de l'arrêté du 24 septembre 2010 susvisé, les mots « Monsieur *Jean-Març* Lefeuvre, chef du département Etudes à la direction Finances (ERDF) » sont remplacés par les mots « Monsieur *Christophe* Vanhove, directeur économie tarifaire, concessionnaire et études financières, ou son représentant (ERDF) ».

article 2

Le directeur de l'Énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 20 mai 2011

Pour la ministre,

Et par délégation,

le directeur de l'Énergie

Pierre-Marie Abadie

**Arrêté du 4 mai 2011 portant nomination et remplacement du
commissaire du gouvernement près le comité départemental de l'ordre
des experts-comptables de Guyane**

La ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi ;

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 56.

arrêtent

article 1

M. *Didier* Ravon est nommé en remplacement de Mme *Hélène* Seveno commissaire du gouvernement près le comité départemental de l'ordre des experts-comptables de Guyane.

article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 4 mai 2011

La ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,
porte-parole du gouvernement

François Baroin

**Arrêté du 4 mai 2011 portant nomination et remplacement du
commissaire du gouvernement près le conseil régional de l'ordre des
experts-comptables de Martinique**

La ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi ;

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 56.

arrêtent

article 1

M. *Gérard* Hilaire est nommé en remplacement de M. *Jean-François* Humez commissaire du gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Martinique.

article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 4 mai 2011

La ministre de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,
porte-parole du gouvernement

François Baroin

Arrêté du 10 juin 2011 portant nomination et remplacement des commissaires du Gouvernement près des conseils régionaux de l'Ordre des experts-comptables de Toulouse Midi-Pyrénées et de Champagne

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 modifiée portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 56 ;

Vu le décret n° 56-836 du 14 août 1956 fixant les conditions d'application, dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et la Réunion, de l'ordonnance du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et comptables agréés.

arrêtent

article 1

Monsieur *Hervé Le Floc'h-Louboutin* est nommé en remplacement de Monsieur *Jean-Marc Ferrali*, commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Toulouse Midi-Pyrénées.

article 2

Monsieur *Jean-Marc Ferrali* est nommé en remplacement de Monsieur *Gabriel Ganzenmuller*, commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Champagne.

article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 10 juin 2011

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

porte-parole du Gouvernement,

François Baroin

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, présentant le nouveau cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Vu l'ordonnance n° 45-2138 modifiée du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu le décret n° 86-211 du 14 février 1986 relatif à l'examen de l'activité professionnelle des membres de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés ;

Vu le décret n° 97-586 du 30 mai 1997 relatif au Fonctionnement des instances ordinales des experts-comptables ;

Vu le projet de norme professionnelle présentant le nouveau cadre de référence des missions de l'expert-comptable, élaboré par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et validé en séance du 7 juillet 2010.

arrêtent

article 1er

La norme professionnelle présentant le nouveau cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable, annexée au présent arrêté est agréée.

article 2

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

La norme professionnelle annexée au présent arrêté est applicable au 1^{er} janvier 2012 et consultable sur le site internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables : <http://www.experts-comptables.fr/Normes>.

Fait à Paris, le 20 juin 2011

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

porte-parole du Gouvernement,

François Baroin

**Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle
« maîtrise de la qualité des missions au sein des cabinets d'expertise
comptables », élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-
comptables**

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Vu l'ordonnance n° 45-2138 modifiée du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu le décret n° 86-211 du 14 février 1986 relatif à l'examen de l'activité professionnelle des membres de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés ;

Vu le décret n° 97-586 du 30 mai 1997 relatif au Fonctionnement des instances ordinales des experts-comptables ;

Vu le projet de norme professionnelle relative à la maîtrise de la qualité des missions au sein des cabinets d'expertise comptable, élaboré par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et validé en séance du 7 juillet 2010.

arrêtent

article 1er

La norme professionnelle relative à la maîtrise de la qualité des missions au sein des cabinets d'expertise comptable annexée au présent arrêté est agréée.

article 2

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

La norme professionnelle annexée au présent arrêté est applicable au 1er janvier 2012 et consultable sur le site internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables : <http://www.experts-comptables.fr/Normes>.

Fait à Paris le 20 juin 2011,

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

porte-parole du Gouvernement,

François Baroin

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle applicable à la mission de présentation des Comptes, élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Vu l'ordonnance n° 45-2138 modifiée du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu le décret n° 86-211 du 14 février 1986 relatif à l'examen de l'activité professionnelle des membres de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés ;

Vu le décret n° 97-586 du 30 mai 1997 relatif au Fonctionnement des instances ordinales des experts-comptables ;

Vu le projet de norme professionnelle relative à la mission de présentation des Comptes, élaboré par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et validé en séance du 7 juillet 2010.

arrêtent

article 1er

La norme professionnelle relative à la mission de présentation des Comptes annexée au présent arrêté est agréée.

article 2

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

La norme professionnelle annexée au présent arrêté est applicable au 1er janvier 2012 et consultable sur le site internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables : <http://www.experts-comptables.fr/Normes>.

Fait à Paris le 20 juin 2011,

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

porte-parole du Gouvernement,

François Baroin

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle applicable à la mission d'examen limité des Comptes, élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Vu l'ordonnance n° 45-2138 modifiée du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu le décret n° 86-211 du 14 février 1986 relatif à l'examen de l'activité professionnelle des membres de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés ;

Vu le décret n° 97-586 du 30 mai 1997 relatif au Fonctionnement des instances ordinales des experts-comptables ;

Vu le projet de norme professionnelle relative à la mission d'examen limité des Comptes, élaboré par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et validé en séance du 7 juillet 2010.

arrêtent

article 1er

La norme professionnelle relative à la mission d'examen limité des Comptes annexée au présent arrêté est agréée.

article 2

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

La norme professionnelle annexée au présent arrêté est applicable au 1er janvier 2012 et consultable sur le site internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables : <http://www.experts-comptables.fr/Normes>.

Fait à Paris le 20 juin 2011,

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

porte-parole du Gouvernement,

François Baroin

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle applicable aux attestations particulières délivrées par l'expert-comptable à la demande de l'entité, élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Vu l'ordonnance n° 45-2138 modifiée du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu le décret n° 86-211 du 14 février 1986 relatif à l'examen de l'activité professionnelle des membres de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés ;

Vu le décret n° 97-586 du 30 mai 1997 relatif au Fonctionnement des instances ordinales des experts-comptables ;

Vu le projet de norme professionnelles applicable aux attestations particulières délivrées par le professionnel de l'expertise comptable à la demande de l'entité, élaboré par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et validé en séance du 7 juillet 2010.

arrêtent

article 1er

La norme professionnelle applicable aux attestations particulières délivrées par le professionnel de l'expertise comptable à la demande de l'entité annexée au présent arrêté est agréée.

article 2

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

La norme professionnelle annexée au présent arrêté est applicable au 1er janvier 2012 et consultable sur le site internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables : <http://www.experts-comptables.fr/Normes>.

Fait à Paris le 20 juin 2011,

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

porte-parole du Gouvernement,

François Baroin

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, applicable à la mission d'information sur la base de procédures convenues

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Vu l'ordonnance n° 45-2138 modifiée du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu le décret n° 86-211 du 14 février 1986 relatif à l'examen de l'activité professionnelle des membres de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés ;

Vu le décret n° 97-586 du 30 mai 1997 relatif au Fonctionnement des instances ordinales des experts-comptables ;

Vu le projet de norme professionnelle applicable à la mission d'information sur la base de procédures convenues, élaboré par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables et validé en séance du 7 juillet 2010.

arrêtent

article 1er

La norme professionnelle applicable à la mission d'information sur la base de procédures convenues annexée au présent arrêté est agréée.

article 2

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

La norme professionnelles annexée au présent arrêté est applicable au 1er janvier 2012 et consultable sur le site internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables : <http://www.experts-comptables.fr/Normes>.

Fait à Paris le 20 juin 2011,

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

porte-parole du Gouvernement

François Baroin

Arrêté du 20 juin 2011, portant agrément de la norme professionnelle élaborée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, applicable à la mission de compilation des Comptes

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Vu l'ordonnance n° 45-2138 modifiée du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable ;

Vu le décret n° 86-211 du 14 février 1986 relatif à l'examen de l'activité professionnelle des membres de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés ;

Vu le décret n° 97-586 du 30 mai 1997 relatif au Fonctionnement des instances ordinales des experts-comptables ;

Vu le projet de norme professionnelle applicable à la mission de compilation des Comptes élaboré par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables le 7 juillet 2010.

arrêtent

article 1er

La norme professionnelle applicable à la mission de compilation des Comptes annexée au présent arrêté est agréée.

article 2

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'administration centrale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

La norme professionnelle annexée au présent arrêté est applicable au 1er janvier 2012 et consultable sur le site internet du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables : <http://www.experts-comptables.fr/Normes>.

Fait à Paris le 20 juin 2011,

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

porte-parole du Gouvernement,

François Baroin

**Arrêté du 21 juin 2011
fixant les listes d'assesseurs appelés à siéger
à la commission de conciliation et d'expertise douanière.**

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, la ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, le ministre de la Culture et de la Communication,

Vu le code des douanes et notamment son article 444 ;

Vu le décret n° 89-315 du 11 mai 1989 fixant les modalités d'établissement des listes d'assesseurs appelés à siéger à la commission de conciliation et d'expertise douanière ;

Vu le décret n° 2010-428 du 28 avril 2010 relatif aux modalités de prélèvement des échantillons et aux conditions de fonctionnement de la commission de conciliation et d'expertise douanière dans les cas de contestation sur l'espèce, l'origine ou la valeur des marchandises ;

arrêtent

article 1

Les listes d'assesseurs appelés à siéger à la commission de conciliation et d'expertise douanière figurent en annexe au présent arrêté.

Ces listes se substituent à celles annexées à l'arrêté fixant les listes d'assesseurs appelés à siéger à la commission de conciliation et d'expertise douanière du 27 juillet 2010, qui est abrogé.

article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Montreuil, le 21 juin 2011

Le ministre du Budget, des Comptes publics
et de la Réforme de l'État,
porte-parole du Gouvernement

Pour le ministre et par délégation,
le directeur général des Douanes et Droits indirects,

Jérôme Fournel

La ministre de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement,
Pour la ministre et par délégation,
Le directeur des affaires maritimes,
Philippe Paolantoni

La ministre de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement,
Pour la ministre et par délégation,

La directrice de l'eau et de la biodiversité,
Odile Gauthier

La ministre de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi
Pour la ministre et par délégation,
le directeur général de la Compétitivité,
de l'Industrie et des Services,
Luc Rousseau

Le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche, de la Ruralité
et de l'Aménagement du territoire

Pour le ministre et par délégation

le directeur général des politiques agricole,
alimentaire et des territoires,

Eric Allain

Le ministre de la Culture
et de la Communication,
Pour le ministre et par délégation,
le secrétaire général,
Guillaume Boudy

ANNEXE

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE		RUBRIQUES TARIFAIRES
Radiation					
Bareyre	Gérard	SARL Bareyre Antiquités 12 rue Garonne	47000	AGEN	80
Berthelot- Vinchon	Françoise	77 rue de Richelieu	75002	PARIS	97
Blondel	Joël	Fruisec Sas La Morelie	24120	TERRASSON	08
Boucher	Jean-Jacques	Au Ver à Soie ZA du Chêne, rue de Candy	41250	BRACIEUX	50;51;52;53;54;55; 56;59
Bruel	Bernard	16 rue Saint Julien	81000	ALBI	97;93;65
Counio	Jacques	Ets CEDITEM rue J. Corona	69120	VAULX EN VELIN	72;73;74;75;76;77; 78;79;80
Delvaux	Véronique	Librairie Léonce Laget 88 rue Bonaparte	75006	PARIS	97
Duclos	Franz	Lubrizol France 25 quai de France BP 1062	76173	ROUEN CEDEX	58
Fournier	Jean-Luc	La Pauvretière	35390	LAILLE	04; 17; 19; 21; 23; 35
Fraissinet	Pierre	Galerie du Château du Roi 99 rue du Château du Roi	46000	CAHORS	97
Gérard	Patrick	112 avenue de Frileuse	76610	LE HAVRE	67
Goetgheluck	Michel	Arc International avenue du Général de gaulle	62510	ARQUES	70;96;84;94
Gogny- Goubert	Boris	Château de Saint-Rémy- en-l'Eau	60130	SAINT REMY EN L'EAU	95
Haudeville	Jacques	Peugeot S.A. 75 avenue de la Grande Armée	75116	PARIS	87
Lashermes	Pierre	41 place Gambetta	13300	SALON DE PROVENCE	97;49
Lauro	Philippe	Quartier du Moulin	83570	MONTFORT SUR ARGENS	84; 85; 90
Maratier	Claude	1 rue Georges Clémenceau	94210	LA VARENNE SAINT HILAIRE	22; 73; 44
Marchand- Arvier	Jean-Paul	S.A. Arvier B.J.A. 58 ter, rue de Metz B.P. 3303	54014	NANCY CEDEX	71
Moinet	Dominique	Laboratoire Lactavia rue du Gripail	35590	SAINT GILLES	04; 17; 35;26; 21; 20; 09
Perroux	Bernard	Picandine ZI La Borie	24110	SAINT ASTIER	02 ; 04
Roux	Bernard	27 rue des Violettes La Peyrade	34110	FRONTIGNAN	06

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE			RUBRIQUES TARIFAIRES
Chapitre 1er						
Bour	Roger	Laboratoires des reptiles MHNH 25 rue Cuvier	75005	PARIS	01 40 79 34 94	0106
Chaduc	Franck	Clinique vétérinaire 169 bis rue de Decize	03000	MOULINS	04 70 34 09 49	0106
Fougeirol	Luc	La Ferme aux Crocodiles les Blachettes	26700	PIERRELATTE	04 75 04 33 73	0106
Galliot	Gérard	La Citadelle	25000	BESANCON	03 81 87 83 07	0103
Garaud	Francis	24 descente du Cap Coz	29170	FOUESNANT	02 98 86 69 29	0105
Gass	Francis	32, rue Saint Hubert	57320	BOUZONVILLE	03 87 78 27 14	0106
Hansen	Eric	ONCFS CV 17,1 SIMAROUBA	97310	KOUROU	06 94 23 05 71	0106
Ineich	Ivan	M.N.H.N. DES CP 30 ,25,rue Cuvier	75005	PARIS	01 40 79 34 87	0106
Louis	Michel	Parc zoologique du Bois Coulange 1 rue du Tigre	57360	AMNEVILLE	03 87 70 25 60	0106
Mickeler	Eric	Maison de vente aux enchères Marc Arthur Kohn 9 bd de La Tour Maubourg	75007	PARIS	01 44 18 73 00	0106
Peru	Laurent	11 bis rue Lyautey	54000	NANCY	03 83 37 14 17	0106
Rosoux	René	Museum des Sciences Naturelles 6 rue Marcel Proust	45000	ORLEANS	02 38 54 61 05	0106
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	0100
Chapitre 2						
Chaduc	Franck	Clinique vétérinaire 169 bis rue de Decize	03000	MOULINS	04 70 34 09 49	0208 0210
Garaud	Francis	24 descente du Cap Coz	29170	FOUESNANT	02 98 86 69 29	0207
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	0200
Chapitre 3						
Commere	Pierre	ADEPALE 44 rue d'Alésia	75682	PARIS CEDEX 14	01 53 91 44 44	0300
Morinière	Pierre	Aquarium La Rochelle BP4	17002	LA ROCHELLE CEDEX	05 46 34 89 10	0300

Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	0300
Chapitre 4						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	0400
Viautour	Denis	2 rue Emile Levassor	91220	BRE'TIGNY SUR ORGE	01 44 10 90 84	0402 0404 0405
Chapitre 5						
Chaduc	Franck	Clinique vétérinaire 169 bis rue de Decize	03000	MOULINS	04 70 34 09 49	0505 0507
Morinière	Pierre	Aquarium La Rochelle BP4	17002	LA ROCHELLE CEDEX 1	05 46 34 89 10	0508
Rosoux	René	Museum des Sciences Naturelles 6 rue Marcel Proust	45000	ORLEANS	02 38 54 61 05	0507
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	0500
Chapitre 6						
Allain	Yves-Marie	26 avenue de la Havane	44600	SAINT NAZAIRE	02 40 70 01 71	0603
Dufresne	Henri	SARL Flor' 2000 8 rue René Gambier	80450	LAMON	06 07 35 61 59	0600
Falcinelli	Albert	chemin des Fournaques	11370	LEUCATE	04 68 40 76 38	0600
Mickeler	Eric	Maison de vente aux enchères Marc Arthur Kohn 9 bd de La Tour Maubourg	75007	PARIS	01 44 18 73 00	0600
Richard	Philippe	Jardin Botanique Ter. du Jard. public Place Bardineau	33000	BORDEAUX	05 56 52 18 77	0600
Samson	Rémy	25 rue Chateaubriand	92290	CHATENAY MALABRY	01 47 02 91 99	0602
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	0600
Chapitre 7						
Deheurle	Jean	ZA les Plaines du Sud	13250	SAINT CHAMAS	06 73 40 23 32	0713
Tixador	Alain	6 rue Eugène Dupré	66000	PERPIGNAN	04 68 55 56 94	0700
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	0700
Chapitre 8						
Tixador	Alain	6 rue Eugène Dupré	66000	PERPIGNAN	04 68 55 56 94	0800
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	0800

Chapitre 9						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	0900
Chapitre 10						
Brun	Jean-Pierre	Marius Brun et Fils 36 bd Emile Zola	13200	ARLES	04 90 96 36 46	1006
Deheurle	Jean	ZA les Plaines du Sud	13250	SAINT CHAMAS	06 73 40 23 32	1000
Garaud	Francis	24 descente du Cap Coz	29170	FOUESNANT	02 98 86 69 29	1001 1008
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1000
Chapitre 11						
Brun	Jean-Pierre	Marius Brun et Fils 36 bd Emile Zola	13200	ARLES	04 90 96 36 46	1102 1103
Lienart	Philippe	Roquette Département Analytique Contrôle	62080	LESTREM	03 21 63 36 00	1100
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1100
Chapitre 12						
Allain	Yves-Marie	26 avenue de la Havane	44600	SAINT NAZAIRE	02 40 70 01 71	1211
Deheurle	Jean	ZA les Plaines du Sud	13250	SAINT CHAMAS	06 73 40 23 32	1201 1202 1203 1204 1205 1206 1207 1208 1213 1214
Garaud	Francis	24 descente du Cap Coz	29170	FOUESNANT	02 98 86 69 29	1001 1008
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1212 1213 1214
Chapitre 13						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1300
Chapitre 14						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1400
Chapitre 15						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1500

Chapitre 16						
Commere	Pierre	ADEPALE 44 rue d'Alésia	75682	PARIS CEDEX 14	01 53 91 44 44	1604 1605
Garaud	Francis	24 descente du Cap Coz	29170	FOUESNANT	02 98 86 69 29	1602
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1600
Chapitre 17						
Lienart	Philippe	Roquette Département Analytique Contrôle	62080	LESTREM	03 21 63 36 00	1700
Micropoulos	Guy	B.P. 6	60650	ONS EN BRAY	03 44 81 34 40	1700
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1700
Chapitre 18						
Micropoulos	Guy	B.P. 6	60650	ONS EN BRAY	03 44 81 34 40	1800
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1800
Viautour	Denis	2 rue Emile Levassor	91220	BRETIGNY SUR ORGE	01 44 10 90 84	1806
Chapitre 19						
Micropoulos	Guy	B.P. 6	60650	ONS EN BRAY	03 44 81 34 40	1900
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	1900
Viautour	Denis	2 rue Emile Levassor	91220	BRETIGNY SUR ORGE	01 44 10 90 84	1901
Chapitre 20						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	2000
Chapitre 21						
Lienart	Philippe	Roquette Département Analytique Contrôle	62080	LESTREM	03 21 63 36 00	2106
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	2100
Viautour	Denis	2 rue Emile Levassor	91220	BRETIGNY SUR ORGE	01 44 10 90 84	2106
Chapitre 22						
Lonvaud	Max	49 rue de Saint-Genès	33000	BORDEAUX	05 57 51 23 64	2204
Maratier	Claude	1 rue Georges Clémenceau	94210	LA VARENNE SAINT HILAIRE	01 55 12 01 62	2204 2208
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	2200

Chapitre 23						
Brun	Jean-Pierre	Marius Brun et Fils 36 bd Emile Zola	13200	ARLES	04 90 96 36 46	2302
Garaud	Francis	24 descente du Cap Coz	29170	FOUESNANT	02 98 86 69 29	2306
Lienart	Philippe	Roquette Département Analytique Contrôle	62080	LESTREM	03 21 63 36 00	2300
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	2300
Chapitre 24						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	2400
Chapitre 25						
Trémain	Philippe	12 square Desnouettes	75015	PARIS	01 40 61 03 33	2515 2516 2524
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	2500
Chapitre 26						
David	Jacques	SNAM BP 733	38297	SAINT QUENTIN FALLAVIER CEDEX	04 74 94 59 85	2620
Chapitre 27						
Thonnon	Jean-Marie	2 impasse de la Penthièvrerie	78210	SAINT CYR L'ECOLE	01 34 60 21 98	2707 2709 2710 2711 2712 2713 2715
Chapitre 28						
Davitian	Roland	24, avenue des Trois Lucs	13012	MARSEILLE	04 91 27 13 50	2800
Lamour	Eric	Timab Industries 55 bd Jules Verger	35800	DINARD CEDEX	02 99 16 51 85	2800
Viret	Jean-Pierre	Sanofi Winthrop Industrie 20 avenue Raymond Aron	92165	ANTONY Cedex	01 55 71 22 16	2800
Chapitre 29						
Davitian	Roland	24, avenue des Trois Lucs	13012	MARSEILLE	04 91 27 13 50	2900
Lienart	Philippe	Roquette Département Analytique Contrôle	62080	LESTREM	03 21 63 36 00	2905 2918 2932 2940
Thonnon	Jean-Marie	2 impasse de la Penthièvrerie	78210	SAINT CYR L'ECOLE	01 34 60 21 98	2901 2902
Viret	Jean-Pierre	Sanofi Winthrop Industrie 20 avenue Raymond Aron	92165	ANTONY Cedex	01 55 71 22 16	2900

Chapitre 30						
Jurges	Clotilde	Laboratoires Takeda, 11-15 quai de Dion Bouton	92816	PUTEAUX CEDEX	01 46 25 11 55	3000
Viret	Jean-Pierre	Sanofi Winthrop Industrie 20 avenue Raymond Aron	92165	ANTONY Cedex	01 55 71 22 16	3000
Chapitre 31						
Caizergues	Jean	PCEB BP 1011 ZI Bouriette	11850	CARCASSONNE	04 68 47 72 20	3100
Davitian	Roland	24, avenue des Trois Lucs	13012	MARSEILLE	04 91 27 13 50	3100
Chapitre 32						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	3200
Cubizolles	Laurent	6 Lotissement "Les Garrigues"	81120	RONEL	05 63 79 15 24	3208 3209
Viret	Jean-Pierre	Sanofi Winthrop Industrie 20 avenue Raymond Aron	92165	ANTONY Cedex	01 55 71 22 16	3200
Chapitre 33						
Petitgenet	Michèle	France Printemps 29 rue des 3 Fontanots	92722	NANTERRE CEDEX	01 42 82 52 88	3303 3304 3307
Rebollo	Hervé	Fed des Industries de la Parfumerie 33 Champs Elysées	75008	PARIS	01 56 69 67 89	3303 à 3307
Viret	Jean-Pierre	Sanofi Winthrop Industrie 20 avenue Raymond Aron	92165	ANTONY Cedex	01 55 71 22 16	3300
Chapitre 34						
Cubizolles	Laurent	6 Lotissement "Les Garrigues"	81120	RONEL	05 63 79 15 24	3405
Thonnon	Jean-Marie	2 impasse de la Penthievrierie	78210	SAINT CYR L'ECOLE	01 34 60 21 98	3403 3404
Chapitre 35						
Lienart	Philippe	Roquette Département Analytique Contrôle	62080	LESTREM	03 21 63 36 00	3500
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	3500
Viautour	Denis	2 rue Emile Levassor	91220	BRETIGNY SUR ORGE	01 44 10 90 84	3501
Chapitre 36						
Zante	Hubert	SFEPA Le Diamant A	92909	PARIS LA DEFENSE CEDEX	01 46 53 11 93	3600

Chapitre 37						
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	3701 à 3707
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	3700
Chapitre 38						
Caizergues	Jean	PCEB BP 1011 ZI Bouriette	11850	CARCASSONNE	04 68 47 72 20	3800
Cubizolles	Laurent	6 Lotissement "Les Garrigues"	81120	RONEL	05 63 79 15 24	3808 3814 3824
Lienart	Philippe	Roquette Département Analytique Contrôle	62080	LESTREM	03 21 63 36 00	3809 3824
Thonnon	Jean-Marie	2 impasse de la Penthièverrie	78210	SAIN'T CYR L'ECOLE	01 34 60 21 98	3811 3824
Chapitre 39						
Kahn	Alain	C.C.I. Eurolam 9 rue Marcelin Berthelot	92160	ANTONY	01 46 74 48 10	3919 3920 3921
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	3900
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	3919 à 3921 3907 3926
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	3900
Chapitre 40						
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	4000
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	4005
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	4000
Chapitre 41						
Chaduc	Franck	Clinique vétérinaire 169 bis rue de Decize	03000	MOULINS	04 70 34 09 49	4106 4113
Fougeirol	Luc	La Ferme aux Crocodiles les Blachettes	26700	PIERRELATTE	04 75 04 33 73	4107
Ineich	Ivan	M.N.H.N. DES CP 30, 25,rue Cuvier	75005	PARIS	01 40 79 34 87	4107
Louis	Michel	Parc zoologique du Bois Coulange 1 rue du Tigre	57360	AMNEVILLE	03 87 70 25 60	4107
Mercier	Bernard	48 place Bompaire	12100	MILLAU	05 65 59 21 40	4101 4102 4112
Rosoux	René	Museum des Sciences Naturelles 6 rue Marcel Proust	45000	ORLEANS	02 38 54 61 05	4109
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	4100

Chapitre 42						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	4202
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	4200
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	4200
Chapitre 43						
Guignard	Sylvie	S. et P. GUIGNARD 10 rue de la Vallée	22360	LANGUEUX	06 13 21 64 41	4301 4302 4303
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	4304
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	4300
Chapitre 44						
Blanc	Olivier	Cabinet d'expertises Blanc La Closerie 6 traverse des Hussards	13005	MARSEILLE	04 91 31 81 89	4414 4420
Breton	Jean-Jacques	8 parc des Bruyères	69130	ECULLY	04 78 33 52 69	4400
Detienne	Pierre	CIRAD Forêt TA 10/16 73 rue J. F. Breton	34398	MONTPELLIER CEDEX	04 67 61 44 96	4400
Disiti-Dissidi	Jean-Marie	DISSIDI SA 16 passage de la Bonne Graine	75011	PARIS	01 47 00 47 95	4400
Dussurgey	Bernard	BP 13 Les Grands Champs	69670	VAUGNERAY	04 78 87 90 00	4403 4407 4409 4415
Maratier	Claude	1 rue Georges Clémenceau	94210	LA VARENNE SAINT HILAIRE	01 55 12 01 62	4416
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	4411
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	4400
Chapitre 45						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	4500
Chapitre 46						
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	4600
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	4600
Chapitre 47						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	4700

Chapitre 48						
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	4800
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	4805-4811
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	03 85 88 36 28	4800
Chapitre 49						
Belle	Jean-Michel	Librairie de l'Escorial 29 rue Alphonse-Karr	06000	NICE	04 93 88 42 44	4900
Benarroche	Paul	8 boulevard Alphonse Daudet	13960	SAUSSET LES PINS	04 42 45 47 08	4911
Lardanchet	Henri	5 rue Servient	69003	LYON	04 78 71 00 70	4901 4902 4903
Lebon	Baudoin	38 rue Sainte Croix de la Bretonnerie	75004	PARIS	01 42 72 09 10	4911
Lhermitte	Emmanuel	Librairie Lhermitte 105 rue Bobillot	75013	PARIS	01 40 65 91 11	4901
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	4900
Nicolas	Alain	41 quai des Grands Augustins	75006	PARIS	01 43 26 38 71	4901
Padel	Laurent	Galerie Artenact-SARL Culture Consulting, 8 rue Duchefdelaville	75013	PARIS	06 99 53 68 68	4901 491191
Roussos	Michel	SARL G. Renon 52 avenue des Champs Elysées	75008	PARIS	01 42 25 58 20	4907
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	4900
Chapitre 50						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5000
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5000
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5000
Morel-Journel	Christian	BP 1085	69202	LYON CEDEX 01	04 78 28 41 99	5007
Portier	Jean-Pierre	14, rue Jeanne d'Arc	92310	SEVRES	01 46 26 54 81	5007
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	5000
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5000
Chapitre 51						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5100
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5100
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5100

Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	5100
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	5100
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5100
Chapitre 52						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5200
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5200
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5200
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	5200
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	5200
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5200
Chapitre 53						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5300
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5300
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5300
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	5300
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	5300
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5300
Chapitre 54						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5400
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5400
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5400
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	5400
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	5400
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5400
Chapitre 55						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5500
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5500
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5500
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	5500
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5500

Chapitre 56						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5600
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5600
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	5600
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5600
Chapitre 57						
Amsallem	Norbert	Galerie Norbert 14 rue d'Astorg	31000	TOULOUSE	05 61 23 35 24	5701 5702
Blondeau-Wattel	Bénédicte	BP 88 3 rue Saint Jean	23200	AUBUSSON	05 55 66 24 80	5702
Boccaro	Thierry	18 place Bellecour	69002	LYON	04 78 37 19 19	5701 5702 5703 5704
Devisscher	Francis	510 rue Marcelin berthelot	62400	BETHUNE	06 98 84 05 71	5701 5702
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5700
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5700
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5700
Mazouz	Robert	Orient Art Tapis – 5, boulevard Jules Ferry	75011	PARIS	01 43 55 73 48	5701 5702 5703 5705
Motevally Alamooti	Franck	Tapis Scheherazade 159 avenue de Wagram	75017	PARIS	01 46 27 16 57	5701
Nataf	Félix	Orient Art Tapis – 5, boulevard Jules Ferry	75011	PARIS	01 43 55 73 48	5701 5702 5703 5705
Nataf	Alain	O.A.T. 5 boulevard Jules Ferry	75011	PARIS	01 43 55 73 48	5701 5702
Sabet	Franck	Galerie F. Sabet 217 rue du Faubourg Saint Honoré	75008	PARIS	01 45 61 12 95	5701 5702
Samani	René	7 rue Auguste Comte	69002	LYON	04 78 37 63 34	5701 5702
Testard	Jean-Michel	SARL Testard Tapis 42 boulevard Gambetta	30000	NIMES	04 66 21 18 94	5700
Vahedi	Atabak	Seyssan 199 bd Godard	33110	LE BOUSCAT	06 07 28 55 04	5701
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5700
Chapitre 58						
Blondeau-Wattel	Bénédicte	BP 88 3 rue Saint Jean	23200	AUBUSSON	05 55 66 24 80	5805
Boccaro	Thierry	18 place Bellecour	69002	LYON	04 78 37 19 19	5805
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5800
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5800
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5800
Samani	René	7 rue Auguste Comte	69002	LYON	04 78 37 63 34	5805
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5800

Chapitre 59						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	5900
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	5900
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	5900
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	5900
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	5900
Chapitre 60						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	6000
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	6000
Marin	Xavier	Fédér. de la Maille 37/39 rue de Neuilly	92110	CLICHY	01 47 56 32 32	6000
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6000
Petitgenet	Michèle	France Printemps 29 rue des 3 Fontanots	92722	NANTERRE CEDEX	01 42 82 52 88	6000
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	6000
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	6000
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6000
Chapitre 61						
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	6100
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	6100
Marin	Xavier	Fédér. de la Maille 37/39 rue de Neuilly	92110	CLICHY	01 47 56 32 32	6100
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6100
Petitgenet	Michèle	France Printemps 29 rue des 3 Fontanots	92722	NANTERRE CEDEX	01 42 82 52 88	6100
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	6110
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	6100
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6100
Chapitre 62						
Batmalle	Marc	43 rue d'Auriol	31400	TOULOUSE	05 62 30 22 52	6200
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	6200
Mamou	Patrick	DJ Diffusion 18 rue Commines	75003	PARIS	01 42 74 53 35	6200
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6200
Petitgenet	Michèle	France Printemps 29 rue des 3 Fontanots	92722	NANTERRE CEDEX	01 42 82 52 88	6200

Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	6210
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	6200
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6200
Chapitre 63						
Guinet	Antoine	1 impasse de la Brigantine	34300	LE CAP D'AGDE	04 67 37 49 02	6303
Kaminski	Dominique	46 avenue du Président Wilson	75016	PARIS	01 42 30 92 44	6300
Martin	Jean-louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6300
Petitgenet	Michèle	France Printemps 29 rue des 3 Fontanots	92722	NANTERRE CEDEX	01 42 82 52 88	6300
Spilet	Alain	1bis avenue Foch	75116	PARIS	01 45 00 12 15	6300
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6300
Chapitre 64						
Blanc	Patrick	FCJT 219 rue Saint Honoré	75001	PARIS	01 42 61 00 99	6401 à 6406
Châtaigner	Gérard	Royer S.A. B.P. 238	35302	FOUGERES CEDEX	02 99 94 82 82	6401 à 6405
Corassant	Alain	Corassant 75 bd de Clichy	75009	PARIS	01 42 81 47 92	6400
Lavigne	Patrick	SIEL 14 rue Aristide Bergès ZA Le Casque	31270	CUGNAUX	05 61 07 71 71	6401 à 6406
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6400
Rocheteau	Cyrille	CCI ZI route de La Rochelle	85607	MONTAIGU CEDEX	02 51 94 02 62	6400
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6400
Chapitre 65						
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6500
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6500
Chapitre 66						
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6600
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6600
Chapitre 67						
Chaduc	Franck	Clinique vétérinaire 169 bis rue de Decize	03000	MOULINS	04 70 34 09 49	6701
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6700
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6700

Chapitre 68						
Leiceaga	Bernard	62 route de Draguignan	06350	PEYMEINADE	01 93 66 46 06	6800
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6800
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6800
Chapitre 69						
Blanc	Olivier	Cabinet d'expertises Blanc La Closerie 6 traverse des Hussards	13005	MARSEILLE	04 91 31 81 89	6913
Blondeau- Wattel	Bénédicte	BP 88 3 rue Saint Jean	23200	AUBUSSON	05 55 66 24 80	6913 6914
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	6900
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	6900
Chapitre 70						
Blanc	Olivier	Cabinet d'expertises Blanc La Closerie 6 traverse des Hussards	13005	MARSEILLE	04 91 31 81 89	7013 7014
Favory	Bernard	Sté IPAQ BP. 14 ZI d'Anglumeau	33450	IZON	05 57 55 49 50	7001
Martin	Jean-Louis	75 rue de la Plaine	75020	PARIS	06 16 01 75 36	7000
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	7019
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	7019
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7000
Chapitre 71						
Albert	Didier	REUNIGEM 23 rue Marius et Ary Leblond	97460	SAIN'T PAUL	0262 45 67 24	7101 à 7104
Ambrosetti	François	EXEN App. 4 8 rue de Suffren	97400	SAIN'T DENIS	02 62 20 20 58	7101 à 7104
Audéon	Gérard	10, rue de Vénus	44700	ORVAULT	02 40 69 55 19	7100
Baume	Geneviève	1 bis rue Saint Nicolas	86000	POITIERS	05 49 41 18 19	7100
Bouchet	Didier	Atelier Goyave bât l'Airon 3 route du Serveray	74300	LES CARROZ D'ARACHES	04 50 90 38 08	7101 7102 7103 7104 7105 7113 7114 7115 7116 7117
Bourgey	Sabine	7 rue Drouot	75009	PARIS	01 47 70 35 18	7118
Dael	Frédéric	SA Dael & Grau 1 bis Grande-Place	59200	TOURCOING	03 20 24 48 72	7100
Durand	Béatrice	21 rue de Rochechouart	75009	PARIS	01 42 80 33 40	7100
Grenet	Maryse	4 rue Croix de Malte	45000	ORLEANS	02 38 54 02 84	7100

Henneron	Thierry	181 rue Saint Jacques	59500	DOUAI	03 27 88 64 09	7100
Janin	Alexis	9 rue Hoche	35000	RENNES	02 99 38 53 85	7100
Loubatier	Olivier	Bijouterie Masson SA 116, rue Emile Zola	10000	TROYES	03 25 73 05 65	7100
Mathieu	Pierre	12 boulevard de la République	06400	CANNES	04 93 38 53 77	7101 à 7117
Nejman	Laure	22 rue Condorcet	75009	PARIS	06 80 43 69 18	7102 7103 7113
Paulignan	Jean	19 rue des Augustins	66000	PERPIGNAN	04 68 34 74 83	7101 7102 7103 7104 7113 7114 7115 7116
Petitgenet	Michèle	France Printemps 29 rue des 3 Fontanots	92722	NANTERRE CEDEX	01 42 82 52 88	7113 7114 7117
Piat	Emmanuel	54 rue Lafayette	75009	PARIS	01 48 24 14 30	7103
Picard	Claudette	Picard Antiquités 10 route de Paris	27440	ECOUIS	02 32 69 40 47	7100
Portier	Emeric	17 rue Drouot	75009	PARIS	01 47 70 89 82	7101 7102 7103 7112
Sellam	Sauveur	Heldiam 21 rue Réaumur	75003	PARIS	01 42 74 70 11	7102
Serret	Philippe	S.C. Serret-Portier 17 rue Drouot	75009	PARIS	01 47 70 89 82	7101 7102 7103 7104 7113
Serru	Françoise	3 rue du Général Berthezene	34740	VENDARGUES	04 67 87 19 74	7101 à 7117
Tréhou- Blangenais	Corinne	CHOAIN 21 avenue Albert 1er	59300	VALENCIENNES	03 27 41 57 14	7100
Tuhdarian	Raphaël	5 rue des Granges	95430	AUVERS SUR OISE	01 30 36 13 87	7100
Chapitre 72						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	7200
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7200
Chapitre 73						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	7300
Galibourg	Jean-Jacques	Vallourec et Mannesmann Tubes 27 avenue Gl Leclerc	92660	BOULOGNE CEDEX	01 49 09 37 83	7304 7305 7306 7307 7311
Maratier	Claude	1 rue Georges Clémenceau	94210	LA VARENNE SAINT HILAIRE	01 55 12 01 62	7309
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7300
Chapitre 74						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	7400
Kahn	Alain	C.C.I. Eurolam 9 rue Marcelin Berthelot	92160	ANTONY	01 46 74 48 10	7410
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	7409-7410
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7400

Chapitre 75						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	7500
David	Jacques	SNAM BP 733	38297	SAINTE QUENTIN FALLAVIER CEDEX	04 74 94 59 85	7501 7503 7504
Galibourg	Jean-Jacques	Vallourec et Mannesmann Tubes 27 avenue GI Leclerc	92660	BOULOGNE CEDEX	01 49 09 37 83	7507
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7500
Chapitre 76						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	7600
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	7606-7607
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7600
Chapitre 77						
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7700
Chapitre 78						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	7800
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7800
Chapitre 79						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	7900
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	7900
Chapitre 80						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8000
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	8000
Chapitre 81						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8100
David	Jacques	SNAM BP 733	38297	SAINTE QUENTIN FALLAVIER CEDEX	04 74 94 59 85	8107
Galibourg	Jean-Jacques	Vallourec et Mannesmann Tubes 27 avenue GI Leclerc	92660	BOULOGNE CEDEX	01 49 09 37 83	8108

Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	8100
Chapitre 82						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8200
Kahn	Alain	C.C.I. Eurolam 9 rue Marcelin Berthelot	92160	ANTONY	01 46 74 48 10	8207
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	8207
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	8200
Chapitre 83						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8300
Valancogne	Jacques	Rés. du Vieux Moulin BP 48, 16 quai de la Poterne	71120	CHAROLLES	06 89 48 20 03	8300
Chapitre 84						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8400
Chafer	Frédéric	3 bis rue des Platanes	60330	LE PLESSIS BELLEVILLE	06 80 21 12 46	8400
Dohr	Philippe	Etude Dohr 18, les Champs de Brach	19800	EYREIN	06 07 46 04 85	8400
Guinet	Antoine	1 impasse de la Brigantine	34300	LE CAP D'AGDE	04 67 37 49 02	8407 à 8487
Kahn	Alain	C.C.I. Eurolam 9 rue Marcelin Berthelot	92160	ANTONY	01 46 74 48 10	8443 8471 8486
Koch	Jean-Paul	17 rue Sainte Colette	54500	VANDOEUVRE LES NANCY	03 83 57 64 52	8400
Lecomte	Jean-François	46 quai Alphonse Le Gallo	92100	BOULOGNE	01 41 86 52 95	8470
Rabo	Bertrand	Thomson Multimedia 46 quai A Legallo (service Customs corporate)	92648	BOULOGNE	06 08 03 47 66	8470
Raouh	Driss	10 rue paul Signac	95370	MONTIGNY LES CORMEILLES	01 39 97 36 55	8400
Rettmeyer	Franck	Allimand S.A. 1250 avenue Jean-Jaurès BP 21	38140	RIVES CEDEX	04 76 91 25 00	8439
Rouillon	Pascal	10 avenue garenne Béchevet	78170	LA CELLE SAINT CLOUD	01 30 78 06 41	8443
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	8400
Urban	Joël	FICIME 25/27 rue d'Astorg	75008	PARIS	01 44 51 14 66	8400
Chapitre 85						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8500
Chafer	Frédéric	3 bis rue des Platanes	60330	LE PLESSIS BELLEVILLE	06 80 21 12 46	8500

Daguzan	Bernard	Schneider electric Industries 36 rue H. Tarze Service Douane	38050	GRENOBLE CEDEX 9	04 76 57 95 33	8504 8532 8535 8536 8537 8538 8544
Dohr	Philippe	Etude Dohr 18, les Champs de Brach	19800	EYREIN	06 07 46 04 85	8500
Kahn	Alain	C.C.I. Eurolam 9 rue Marcelin Berthelot	92160	ANTONY	01 46 74 48 10	8523 8528 8540 8541 8542 8543
Koch	Jean-Paul	17 rue Sainte Colette	54500	VANDOEUVRE LES NANCY	03 83 57 64 52	8500
Lecomte	Jean-François	46 quai Alphonse Le Gallo	92100	BOULOGNE	01 41 86 52 95	8517 8518 8519 8521 8522 8525 8527 8528 8529 8540 8543 8523
Padel	Laurent	Galerie Artenact-SARL Culture Consulting, 8 rue Duchefdelaville	75013	PARIS	06 99 53 68 68	8517 à 8543
Rabo	Bertrand	Thomson Multimedia 46 quai A Legallo (service Customs corporate)	92648	BOULOGNE	06 08 03 47 66	8517 à 8543
Raouh	Driss	10 rue paul Signac	95370	MONTIGNY LES CORMEILLES	01 39 97 36 55	8500
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	8534
Rouillon	Pascal	10 avenue garenne Béchevet	78170	LA CELLE SAINT CLOUD	01 30 78 06 41	8516 8517 8518 8519 8520 8521 8525 8527 8528 8529
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	8500
Urban	Joël	FICIME 25/27 rue d'Astorg	75008	PARIS	01 44 51 14 66	8500
Chapitre 86						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8600
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	8600
Chapitre 87						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8700
Bonoron	Stéphane	44 rue Richer	75002	PARIS	01 48 01 06 65	8700
De Malet	Bertrand	60 avenue Bon Air	33700	MERIGNAC	06 07 09 23 88	8700
Dohr	Philippe	Etude Dohr 18, les Champs de Brach	19800	EYREIN	06 07 46 04 85	8700
Goetzmann	Alain	Delta Inter Management 88 bis avenue Charles de Gaulle	92200	NEUILLY SUR SEINE	01 46 40 28 51	8712
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	8700
Urban	Joël	FICIME 25/27 rue d'Astorg	75008	PARIS	01 44 51 14 66	8700
Chapitre 88						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8800
Chafer	Frédéric	3 bis rue des Platanes	60330	LE PLESSIS BELLEVILLE	06 80 21 12 46	8800

Chapitre 89						
Arav	Marc	EMFS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	8900
Claval	Benoît	SSMP 23 rue Castillon	83000	TOULON	04 94 03 18 69	8903
Degoussy	Philippe	Le Long Beach 42 avenue Dr Picaud	06400	CANNES	06 16 32 00 62	8903
Doucet	Maurice	Promarine Nouveau Port	83980	LE LAVANDOU	04 94 01 00 41	8900
Dulauroy	Nicolas	Cabinet d'expertises maritimes Notre Dame avenue de Constantine	06600	ANTIBES	04 93 34 99 92	8903
Gardey	Pierre	23 avenue Victoria	83400	HYERES	06 08 27 42 39	8903
Guinet	Antoine	1 impasse de la Brigantine	34300	LE CAP D'AGDE	04 67 37 49 02	8903
Le Moel	Loïc	8, rue du Village Neuf	85100	LES SABLES D'OLONNE	02 51 95 82 78	8900
Morquin	Pascal	Cabinet Morquin Le Forum 1630 Chemin des Combes	06600	ANTIBES	04 93 95 24 28	8903
Mortreux	Jean-Pierre	ASAGAO 11 rue Daubenton	75005	PARIS	01 43 36 16 92	8900
Nasari	Serge	quai Whitechurch Port de Plaisance	06310	BEAULIEU SUR MER	04 93 01 21 69	8900
Ogden	Eric	210, chemin Saint Grégoire	06410	BIOT	04 93 69 18 94	8903
Petit	Eric	Eric Petit-Expert maritime, 22 rue des Lamberts	13380	PLAN DE CUQUES	06 64 13 26 62	8903
Roland	Bernard	32B5 Le Lavand'Or avenue du Maréchal Juin	83980	LE LAVANDOU	04 94 71 43 43	8900
Chapitre 90						
Chafer	Frédéric	3 bis rue des Platanes	60330	LE PLESSIS BELLEVILLE	06 80 21 12 46	9000
Daguzan	Bernard	Schneider electric Industries 36 rue H. Tarze Service Douane	38050	GRENOBLE CEDEX 9	04 76 57 95 33	9028 9029 9032
Kahn	Alain	C.C.I. Eurolam 9 rue Marcelin Berthelot	92160	ANTONY	01 46 74 48 10	9026
Roth	Jean-Claude	CCI-EUROLAM, 67 rue Bataille	69008	LYON	04 72 78 01 94	9026
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	9000
Chapitre 91						
Barbier	Jean-Louis	94 rue Jeanne d'Arc	54000	NANCY	03 83 40 29 19	9100
Besnard	Patrice	CFHM 22 avenue Franklin Roosevelt	75008	PARIS	01 53 77 29 00	9100
Chafer	Frédéric	3 bis rue des Platanes	60330	LE PLESSIS BELLEVILLE	06 80 21 12 46	9100
Dael	Frédéric	SA Dael & Grau 1 bis Grande-Place	59200	TOURCOING	03 20 24 48 72	9100
Loubatier	Olivier	Bijouterie Masson SA 116, rue Emile Zola	10000	TROYES	03 25 73 05 65	9101 9102 9103 9104 9105 9108 9109 9110 9111 9112 9113 9114

Mathieu	Pierre	12 boulevard de la République	06400	CANNES	04 93 38 53 77	9101 9102 9103 9105 9108 9109 9110 9113 9114
Chapitre 92						
Boyer	Serge	Société Boyer 34 rue de Liège	75008	PARIS	01 45 22 05 18	9201 9202
Garmy	René	4 avenue Docteur Bertrand	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 63 03 04	9202
Le Canu	Loïc	56 rue de Rome	75008	PARIS	01 45 22 76 75	9202
Sacco	Jean-Louis	3 avenue Bardi	06100	NICE	04 92 09 12 01	9201 9203 9205 9208 9209
Taconné	Patrice	6 rue Jean-Jacques Rousseau	33000	BORDEAUX	05 56 44 11 31	9202
Chapitre 93						
Adjemian	Alain	Safari Sport 196 quai de la Liberté	84400	APT	04 90 04 51 95	9300
Courtois	Jean-Louis	17 cours Chambonas	89100	SENS	03 86 95 11 64	9300
Huon	Jean	32 rue de Rochefort	78120	CLAIREFONTAINE	01 34 84 50 18	9300
Le Bretton	Hugues	20 avenue du Parc	49370	LA POUEZE	02 41.....	9302 9304
Malherbe	Michel	9 rue de la Chataigneraie	91470	FORGES LES BAINS	01 64 91 03 36	9300
Malnoe	Stephane	Cabinet Malnoe 2 rue des Lilas	49000	ANGERS	02 41 54 05 75	9300
Rey	André	Armurerie André Rey 12 rue des Terreaux	38500	VOIRON	04 76 65 87 54	9300
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	9300
Chapitre 94						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	9400
Chafer	Frédéric	3 bis rue des Platanes	60330	LE PLESSIS BELLEVILLE	06 80 21 12 46	9400
Detienne	Pierre	CIRAD Fôret TA 10/16 73 rue J. F. Breton	34398	MONTPELLIER CEDEX	04 67 61 44 96	9400
Disiti-Dissidi	Jean-Marie	DISSIDI SA 16 passage de la Bonne Graine	75011	PARIS	01 47 00 47 95	9400
Dussurgey	Bernard	BP 13 Les Grands Champs	69670	VAUGNERAY	04 78 87 90 00	9401 9403
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	9400
Chapitre 95						
Aboaf	Daniel	FJP 4 rue de Castellane	75008	PARIS	01 53 43 09 10	9501 à 9505
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaque	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	9500
Blanc	Olivier	Cabinet d'expertises Blanc La Closerie	13005	MARSEILLE	04 91 31 81 89	9501 9502 9503
Chamla	William	6 traverse des Hussards MGM Parc d'activités Gemenos	13881	GEMENOS	04 42 32 71 01	9502 à 9506

Deshayes	Michel	42 rue du Marquis de Coriolis	92500	RUEIL	01 47 32 23 58	9500
Galliot	Gérard	La Citadelle	25000	BESANCON	03 81 87 83 07	9508
Guinet	Antoine	1 impasse de la Brigantine	34300	LE CAP D'AGDE	04 67 37 49 02	9506
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	9500
Chapitre 96						
Arav	Marc	EMTS 655, chemin de la Blaqué	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 24 12 22	9600
Bouchet	Didier	Atelier Goyave bât l'Airon 3 route du Serveray	74300	LES CARROZ D'ARACHES	04 50 90 38 08	9601 9602
Steib	Bertrand	10 rue du Château	68400	RIEDISHEIM	03 89 43 69 24	9600
Chapitre 97						
Anaf	Jean-Claude	13bis place Jules Ferry	69006	LYON	04 37 24 24 24	9701 9706
Armengaud	Laurent- Guirec	19 rue du Bac	75007	PARIS	01 47 03 99 07	9706
Barbier	Jean-Louis	94 rue Jeanne d'Arc	54000	NANCY	03 83 40 29 19	9706
Belle	Jean-Michel	Librairie de l'Escurial 29 rue Alphonse-Karr	06000	NICE	04 93 88 42 44	9706
Benarroche	Paul	8 boulevard Alphonse Daudet	13960	SAUSSET LES PINS	04 42 45 47 08	9706
Berna	Patrick	BP	83510	LORGUES	06 07 33 62 46	9705 9706
Blaizot	Claude	Librairie Auguste Blaizot 164 rue du Fg Saint-Honoré	75008	PARIS	01 43 59 36 58	9705 9706
Blanc	André	12 rue Perchepinte	31000	TOULOUSE	05 61 25 67 67	9706
Blanc	Olivier	Cabinet d'expertises Blanc La Closerie 6 traverse des Hussards	13005	MARSEILLE	04 91 31 81 89	9701 9706
Blondeau- Wattel	Bénédicte	BP 88 3 rue Saint Jean	23200	AUBUSSON	05 55 66 24 80	9700
Boccaro	Thierry	18 place Bellecour	69002	LYON	04 78 37 19 19	9701 9702 9703 9706
Bonoron	Stéphane	44 rue Richer	75002	PARIS	01 48 01 06 65	9706
Bourgey	Sabine	7 rue Drouot	75009	PARIS	01 47 70 35 18	9705
Boyer	Serge	Société Boyer 34 rue de Liège	75008	PARIS	01 45 22 05 18	9706
Bruguière	Michel	2 rue de la Foire BP 107	34120	PEZENAS	06 07 21 01 96	9706
Bruneau	Philippe	62 rue de la Scellerie	37000	TOURS	02 47 05 25 87	9706
Cazebonne	Ghislaine	Galerie de Tessé Ghislaine David 1 quai Voltaire	75007	PARIS	01 42 60 73 10	9706
Chaix-Bryan	Alexandra	La Cadrerie 23 rue du Dr Jean Fiolle	13006	MARSEILLE	04 91 37 06 09	9701 9702 9703 9706
Chol	Jean	SARL Daniel CHOL 24, rue des Cordeliers	13100	AIX EN PROVENCE	04 42 26 56 05	9701 9702 9706
Chol	Daniel	SARL Daniel Chol Hôtel des Trets 24 rue des Cordeliers	13100	AIX EN PROVENCE	04 42 26 56 05	9702

Couffon de Trevros	Charles	15 rue Hoche	35000	RENNES	02 99 38 75 95	9706
Creusy	Joël	14 rue Vaubecour	69002	LYON	04 78 37 63 20	9705
Dauberville	Guy	Bernheim. Jeune et Cie 83 rue du Faubourg- Saint-Honoré	75008	PARIS	01 42 66 60 31	9701 9702
De Buttet	Patrick	Château de Chailvet 8 rue de la Fontaine	02000	ROYAUCOURT ET CHAILVET	03 23 21 12 68	9706
De La Celle	Vincent	Le Taluchet	71110	MONTCEAUX L'ETOILE	03 85 25 01 40	9703 9706
de Lencquesaing	Carl	2 square Gabriel Fauré	75017	PARIS	06 33 71 77 45	9706
Delmas	Guy	14 place Pierre Caillol	12330	MARCILLAC	06 87 35 04 17	9706
Dieutegard	Marie-Noëlle	2 place du Palais Royal Le Louvre des Antiquaires	75001	PARIS	01 42 60 20 30	9700
D'Orlando	Jean-Paul	1 rue Rossini	75009	PARIS	01 42 46 84 17	9706
Dubourvieux	Nadine	185 quai de Valmy	75010	PARIS	01 42 05 07 40	9706
Duchange	Dominique	12 rue des Saints-Pères	75007	PARIS	01 42 60 89 55	9705 9706
Dulon	Bernard	Victoire SARL 10 rue Jacques Callot	75006	PARIS	01 43 25 25 00	9703
Durand	Béatrice	21 rue de Rochechouart	75009	PARIS	01 42 80 33 40	9706
Duval	Anne	5 quai Malaquais	75006	PARIS	01 43 54 51 16	9706
Felices	Laurent	Sud Ouest Détection - Sarl Antheos 6, rue F. Philippart	33000	BORDEAUX	05 56 81 11 99	9705 9706
Fleury	Christian	204 rue Saint-Maur	75010	PARIS	01 53 73 39 93	9701 9702
Garmy	René	4 avenue Docteur Bertrand	13090	AIX EN PROVENCE	04 42 63 03 04	9702 9706
Garnier	Pascal	1 avenue Jean Jaures	63400	CHAMALIERES	04 73 93 98 07	9701 9702 9703 9706
Girard	Véronique	7 rue des Saints Pères	75006	PARIS	01 42 60 74 00	9706
Girard	Jean-Jacques	Hôtel des Ventes rue Gustave Degans	59140	DUNKERQUE	03 28 63 42 69	9701 9702 9703 9706
Girard	Jean-Marie	rue des Marronniers BP2	45250	OUSSON SUR LOIRE	02 38 31 47 03	9706
Grauer	Alexandre	53-55 rue de la Fontaine Roi	75011	PARIS	01 49 23 91 13	9703
Grenet	Maryse	4 rue Croix de Malte	45000	ORLEANS	02 38 54 02 84	9706
Guarry	Jean-Pierre	c/o M et Mme COCHET rue André Desmond Beauregard	24120	TERRASSON	05 53 51 34 38	9703 9706
Hirsch	Catherine	78 avenue de Suffren	75015	PARIS	01 45 66 00 09	9706
Holtz-Rainaud	Albert	Etude Me Holtz Les Hauts de Marclaz	74200	THONON LES BAINS	04 50 26 27 36	9706
Josserand	Aline	58 rue de la République	69002	LYON	06 11 22 34 96	9706
Krzentowski	Didier	28 avenue Président Kennedy	75016	PARIS	01 53 60 18 42	9700
Lajoix	Anne	21 rue du faubourg Montmartre	75009	PARIS	01 42 86 90 94	9703 9706
Lamothe	Bernard	8 rue du Cygne	66000	PERPIGNAN	04 68 55 44 00	9705
Lardanchet	Henri	5 rue Servient	69003	LYON	04 78 71 00 70	9706
Laroque	Pierre	45 rue Domer	69007	LYON	04 78 58 91 47	9706
Le Moign	Jacques Fernand	10 rue de la Paix	75002	PARIS	01 42 86 66 55	9700

BO – n° 40 mai - juin 2011

Lebon	Baudoin	38 rue Sainte Croix de la Bretonnerie	75004	PARIS	01 42 72 09 10	9701 9703 9706
Leschevin	Christophe	Antiquités 22 bis rue Flamen	59000	LILLE	03 20 22 82 43	9706
Lespes	Patrick	PRIMARDECO 14 rue du Rempart Saint Etienne	31000	TOULOUSE	05 61 12 62 62	9701 9706
Lhermitte	Emmanuel	Librairie Lhermitte 105 rue Bobillot	75013	PARIS	01 40 65 91 11	9706
Louot	Axel	Virtuti Militari 36 rue de Bellechasse	75007	PARIS	01 47 05 33 62	9706
Mahier	Jacques	5 avenue de Verdun	14110	CONDE NOIREAU	02 31 69 02 86	9706
Maury	Jean-Marc	10 rue Decamps	75116	PARIS	01 44 05 16 94	9706
Morat	Jean-Denis	20, le Clos d'Argent-Séo	97180	SAINTE ANNE	06 90 92 06 42	9706
Mura-Todesco	Béatrice	12 place des Ducs	21000	DIJON	03 80 30 14 16	9706
Musso	Bernard	56 boulevard de la Corderie BP 296	13263	MARSEILLE CEDEX	07 04 91 33 20 42	9706
Nicolas	Alain	41 quai des Grands Augustins	75006	PARIS	01 43 26 38 71	9706
Padel	Laurent	Galerie Artenact-SARL Culture Consulting, 8 rue Duchefdelaville	75013	PARIS	06 99 53 68 68	9701 9702 9703 9705 9706
Pallot	Bill	40 avenue Marceau	75008	PARIS	01 47 42 47 34	9706
Picard	Claudette	Picard Antiquités 10 route de Paris	27440	ECOUIS	02 32 69 40 47	9706
Ravon	Philippe	2 quai de l'Yser	17100	SAINTE	05 46 90 98 07	9706
Renard	Serge	BP 38 2 rue Paul Doumer	06310	BEAULIEU SUR MER	04 93 01 18 17	9706
Revol	Philippe	203 boulevard de Strasbourg	76600	LE HAVRE	02 35 21 21 27	9701 9706
Reynes	Serge	Origine Expert 166 rue Etienne Marcel	93100	MONTREUIL	01 48 57 91 46	9700
Riffaud	Jean-Paul	2 rue Raoul Ponchon	35000	RENNES	06 33 75 93 54	9705
Roche	Thierry	34 rue du Plat BP 2204	69002	LYON	04 78 37 13 21	9706
Rosoux	René	Museum des Sciences Naturelles 6 rue Marcel Proust	45000	ORLEANS	02 38 54 61 05	9705
Roussos	Michel	SARL G. Renon 52 avenue des Champs Elysées	75008	PARIS	01 42 25 58 20	9704
Sabet	Franck	Galerie F. Sabet 217 rue du Faubourg Saint Honoré	75008	PARIS	01 45 61 12 95	9706
Saive	Philippe	Numismatique 18 rue Dupont des Loges	57000	METZ	03 87 74 17 10	9705
Samani	René	7 rue Auguste Comte	69002	LYON	04 78 37 63 34	9706
Sananès	Olivier	2 et 3 quai de l'Isle	33500	LIBOURNE	05 57 51 29 80	9701 9706
Schmit	Manuel	Galerie Schmit 396, rue Saint-Honoré	75001	PARIS	01 42 60 36 36	9701
Serru	Françoise	3 rue du Général Berthezene	34740	VENDARGUES	04 67 87 19 74	9706

BO – n° 40 mai - juin 2011

Simon-Bigart	Jacques	Selestadienne de Participations 36 route de Colmar	67600	SELESTAT	03 88 58 84 82	9706
Slitine	Chakib	25 rue Bergère	75009	PARIS	01 42 47 17 52	9705 9706
Soret	Philippe	galerie le Singe Blanc 15 rue Saint Jacques	75005	PARIS	01 43 26 14 70	9700
Sorriano	Christian	120 allée des Bruyères	83270	SAIN'T CYR SUR MER	06 19 50 76 39	9700
Stein	Fabien	15, rue de l'Olivette	54115	PALNEY	03 83 20 14 71	9703 9706
Taconné	Patrice	6 rue Jean-Jacques Rousseau	33000	BORDEAUX	05 56 44 11 31	9706
Thomas	Martine	Galerie Jonas 12 rue de Seine	75006	PARIS	01 43 26 50 28	9701
Toussaint	Jean-Pierre	10 rue de Buci	75006	PARIS	06 81 87 23 42	9706
Turisk	Stéphane	4 rue de la Paix	75002	PARIS	01 42 61 00 89	9706
Veyssièrè	Jean-Paul	19 rue Victor Hugo	37540	SAIN'T CYR SUR LOIRE	02 47 54 84 54	9706
Wormser	Didier	Galerie L'Etoile d'Ishtar 11 rue des Beaux Arts	75006	PARIS	01 46 33 83 55	9703 9705

Arrêté du 1er juin 2011 portant nomination au Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Nantes

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics et son annexe, notamment l'article 127 ;

Vu le décret n°2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2005 modifiant l'arrêté du 13 février 1992 portant création des comités consultatifs interrégionaux de règlement amiable des litiges ;

Vu l'arrêté du 6 juin 2006 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Nantes ;

Vu la lettre du vice-président du Conseil d'État en date du 31 mai 2011 ;

arrête

article 1

Mme Perrot (*Isabelle*), présidente de chambre à la cour administrative d'appel de Nantes, est nommée présidente du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Nantes.

article 2

La directrice des Affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 1^{er} juin 2011

Pour la ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie
et par délégation

Catherine Bergeal
directrice des Affaires juridiques

Arrêté du 24 juin 2011 portant nomination au Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics de Marseille

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Vu le décret n°2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics et son annexe, notamment l'article 127 ;

Vu le décret n°2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2005 modifiant l'arrêté du 13 février 1992 portant création des comités consultatifs interrégionaux de règlement amiable des litiges ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2007 portant nomination aux comités consultatifs interrégionaux de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics ;

Vu la lettre du vice-président du Conseil d'État en date du 22 juin 2011 ;

arrête

article 1

Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de président du Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Marseille, exercées par M. Salvadori (*Jean-Claude*), président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, à compter du 30 juin 2011.

article 2

M. Léger (*Jacques*), conseiller d'État, président de la cour administrative d'appel de Marseille, est nommé président du Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Marseille, à compter du 30 juin 2011.

article 3

La directrice des Affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 24 juin 2011

Pour la ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie
et par délégation

La directrice des Affaires juridiques

Catherine Bergeal

Arrêté du 2 mai 2011
portant affectation à la mission « Financement de la sécurité sociale et
cohésion sociale » du service du Contrôle général économique et
financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 2 mai 2011,

Mme Darmedru *Annie*, contrôleuse générale de 1^{ère} classe, est affectée à la mission « Financement de la sécurité sociale et cohésion sociale » du service du Contrôle général économique et financier à compter du 4 mars 2011.

Arrêté du 3 mai 2011
fixant les modalités de contrôle de la Société coopérative
de consommation du personnel des ministères économique et financier
(COOPMINEFI)

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi du 7 mai 1917 ayant pour objet l'organisation du crédit aux sociétés coopératives de consommation, notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, notamment son article 23 ;

Vu le décret n° 2005-440 du 9 mai 2005 relatif au service du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu les statuts de la Société coopérative de consommation du personnel des ministères économique et financier (COOPMINEFI),

arrêtent

article 1^{er}

Le contrôle de la Société coopérative de consommation du personnel des ministères économique et financier (COOPMINEFI) est exercé par le service du Contrôle général économique et financier.

article 2

L'agent chargé du contrôle a entrée avec voix consultative aux séances du conseil d'administration et de l'assemblée générale. Il peut faire porter les observations qu'il estime nécessaires aux procès-verbaux.

article 3

La société communique à l'agent chargé du contrôle, à sa demande, tous documents, pièces ou informations nécessaires à l'exécution de sa mission.

article 4

Les projets de comptes annuels ainsi que, le cas échéant, les projets d'états des prévisions de recettes et de dépenses, sont soumis à l'avis préalable de l'agent chargé du contrôle.

article 5

L'agent chargé du contrôle remet chaque année aux ministres chargés de l'Économie et du Budget un rapport portant sur l'activité et la gestion financière de la société.

article 6

Le secrétaire général des ministères économique et financier et le chef du service du Contrôle général économique et financier sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui

sera publié au bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Paris, le 3 mai 2011

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Pour la ministre et par délégation
Le secrétaire général des ministères

Dominique Lamiot

Le ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique
et de la Réforme de l'État,

porte-parole du gouvernement,

Pour le ministre et par délégation
Le chef du service du Contrôle général
économique et financier,

Charles Coppolani

Arrêté du 16 mai 2011
portant affectation à la mission de contrôle économique et financier des
transports du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 16 mai 2011,

M. Wolf *Marc*, contrôleur général de 1^{ère} classe, est affecté à la mission de contrôle économique et financier des transports du service du Contrôle général économique et financier.

**Arrêté du 19 mai 2011
portant désignation de la mission « Commerce-Exportation-
Consommation » du service du Contrôle général économique
et financier pour exercer le contrôle de la Société coopérative
de consommation du personnel des ministères économique
et financier (COOPMINEFI)**

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, en date du 19 mai 2011,

la mission « Commerce-Exportation-Consommation » du service du Contrôle général économique et financier est désignée pour exercer le contrôle de la Société coopérative de consommation du personnel des ministères économique et financier (COOPMINEFI).

**Arrêté du 25 mai 2011
portant affectation d'une contrôleuse générale**

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 25 mai 2011,

Mme Cocqueel *Marie-Thérèse*, contrôleuse générale de 1^{ère} classe, est affectée auprès du contrôleur budgétaire et comptable ministériel du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, en qualité de chargée de mission, à compter du 30 mai 2011.

Arrêté du 25 mai 2011
portant affectation à la mission « Administration et valorisation des
ressources » du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 25 mai 2011,

Mme Deleu *Isabelle*, contrôleuse générale de 1^{ère} classe, est affectée à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier à compter du 8 avril 2011.

Arrêté du 25 mai 2011
portant affectation à la mission « Administration et valorisation des
ressources » du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 25 mai 2011,

M. Metzger *Jean-Marie*, contrôleur général de 1^{ère} classe, est affecté à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier à compter du 11 avril 2011.

Arrêté du 25 mai 2011
portant affectation à la mission « Administration et valorisation des
ressources » du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 25 mai 2011,

M. Rain *François*, contrôleur général de 1^{ère} classe, est affecté à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier à compter du 4 mars 2011.

Arrêté du 25 mai 2011
portant affectation à la mission fonctionnelle « Audit » du service du
Contrôle général économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 25 mai 2011,

Mme Paulard-Lanapats *Claire*, contrôleuse générale de 1^{ère} classe, est affectée à la mission fonctionnelle « Audit » du service du Contrôle général économique et financier.

Arrêté du 27 mai 2011
portant affectation à la mission « Administration et valorisation des
ressources » du service du Contrôle général économique et financier

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État en date du 27 mai 2011,

M. Pierre *Jean-Philippe*, contrôleur général de 1^{ère} classe, est affecté à la mission « Administration et valorisation des ressources » du service du Contrôle général économique et financier à compter du 14 avril 2011.

**Arrêté du 11 avril 2011
portant nomination du responsable
du laboratoire de Lille**

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2000-1011 du 17 octobre 2000 portant statut particulier des personnels scientifiques de laboratoire du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie modifié par le décret n°2007-1361 du 17 septembre 2007 ;

Vu l'arrêté du 14 mars 2006 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service commun des laboratoires du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie » ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 2009 portant nomination du chef du service commun des laboratoires ;

Vu l'appel à candidatures du 25 janvier 2011 sur l'emploi de responsable d'établissement du laboratoire de Lille du service commun des laboratoires ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire n°1 en date du 5 avril 2011,

arrêtent :

article 1

Mme *Joëlle* Bayle, directrice de laboratoire de classe normale du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, est nommée responsable du laboratoire de Lille à compter du 20 juin 2011.

article 2

Le chef du service commun des laboratoires est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait le 11 avril 2011

La ministre de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie,

Le ministre du Budget,
des Comptes publics, de la Fonction publique
et de la Réforme de l'État,

Et par délégation,

Le chef du service commun des laboratoires,

Gérard Péruilhé

Arrêté du 15 avril 2011
portant inscription à un tableau d'avancement de grade
(corps des ingénieurs des mines)

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, en date du 15 avril 2011, le tableau principal d'avancement pour l'année 2011 au grade d'ingénieur en chef des mines est établi ainsi qu'il suit :

N° 1 - M. <i>Jean-Luc</i> Moullet	N° 15 - M. <i>Sylvain</i> Schwartz
N° 2 - M. <i>Renan</i> Muret	N° 16 - M. <i>Olivier</i> Corolleur
N° 3 - M. <i>Samuel</i> Loyson	N° 17 - M. <i>Denis</i> Oddoux
N° 4 - M. <i>Hervé</i> Dubreil	N° 18 - Mme <i>Kristel</i> Hermel
N° 5 - M. <i>Emmanuel</i> Attali	N° 19 - M. <i>Guillaume</i> Wack
N° 6 - M. <i>Philippe</i> Manzano	N° 20 - M. <i>Emmanuel</i> Moreau
N° 7 - M. <i>Pierre-Mayeul</i> Badaire	N° 21 - M. <i>Nicolas</i> Chantrenne
N° 8 - M. <i>Ludovic</i> Berthelot	N° 22 - M. <i>Lionel</i> Joubaud
N° 9 - M. <i>David</i> Philipona	N° 23 - M. <i>Julien</i> Collet
N° 10 - M. <i>Tomasz</i> Blanc	N° 24 - Mme <i>Lucile</i> Badaire
N° 11 - M. <i>Benoît</i> Labrousse	N° 25 - M. <i>Daniel</i> Kopaczewski
N° 12 - M. <i>Yves</i> Bronoel	N° 26 - M. <i>Franck</i> Lavagna
N° 13 - M. <i>Julien</i> Buissart	N° 27 - M. <i>Matthieu</i> Couranjou
N° 14 - M. <i>Bertrand</i> Vandeputte	N° 28 - M. <i>Arnaud</i> Tomasi

Arrêté du 29 avril 2011
portant inscription à un tableau d'avancement de grade
(corps des ingénieurs des mines)

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, en date du 29 avril 2011, le tableau principal d'avancement pour l'année 2011 au grade d'ingénieur général des mines est établi ainsi qu'il suit :

N° 1 - M. <i>Gilles</i> Damamme	N° 16 - M. <i>Jean-Marc</i> Lafond
N° 2 - M. <i>Gérard</i> Lentiez	N° 17 - Mme <i>Véronique</i> Jacq
N° 3 - Mme <i>Sylvie</i> Mayrargue	N° 18 - Mme <i>Blandine</i> Le Blay
N° 4 - M. <i>Jean-Pascal</i> Jullien	N° 19 - Mme <i>Carole</i> Le Gall
N° 5 - M. <i>Charles</i> Bacot	N° 20 - M. <i>Jacques</i> Simonin
N° 6 - M. <i>Jean-Louis</i> Sikorav	N° 21 - Mme <i>Solange</i> Le Faucheur
N° 7 - M. <i>Didier</i> Aliphath	N° 22 - M. <i>Stéphane</i> Molinier
N° 8 - M. <i>Jacky</i> Guibert	N° 23 - M. <i>Bertrand</i> Grezes-Besset
N° 9 - M. <i>Claude</i> Calvayrac	N° 24 - M. <i>Frédéric</i> Cherbonnier
N° 10 - M. <i>Jean-Michel</i> Berliere	N° 25 - M. <i>Christophe</i> Lerouge
N° 11 - M. <i>Antoine</i> Tardivo	N° 26 - M. <i>Laurent</i> Force
N° 12 - M. <i>Patrick</i> Aussel	N° 27 - M. <i>Rodolphe</i> Baronnet-Fruges
N° 13 - M. <i>Patrick</i> Squizzato	N° 28 - M. <i>Philippe</i> Geiger
N° 14 - M. <i>Frédéric</i> Dufal	N° 29 - M. <i>Philippe</i> Merle
N° 15 - M. <i>Jean-Séverin</i> Lair	

Arrêté du 15 avril 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Paris – Cycle ingénieurs civils

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 15 avril 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris, cycle ingénieurs civils, est attribué avec les mentions suivantes aux élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris sortis de l'école en 2010 désignés ci-après par ordre alphabétique :

Mention Excellent

M. Desindes (*Simon*).
Mlle Douet (*Sarah*).
M. El Khoury (*Antonio*).
Mlle Favini-Stabile (*Sandy*).
M. Fawzi (*Hamza*).
M. Ferrier (*Jean-Edouard*).
M. Frachet (*Sylvain*).
Mlle Gigon (*Alexandra*).
M. Horovitz (*Marc*).
M. Joanny (*Damien*).
Mlle Kharrat (*Basma*).
M. Krichene (*Walid*).
M. Labat (*Romain*).
M. Le Boité (*Alexandre*).
M. Le Bouteiller (*Philippe*).
M. Le Lous (*Guirec*).
Mlle Leleu (*Charlotte*).
M. Lemasson (*David*).
M. Levillain (*Kevin*).
M. Martinaud (*Olivier*).
M. Qiu (*Gonghao*).
M. Savini (*Michel*).
M. Simond (*Thibaut*).
M. Vantghem (*Julien*).
Mlle Wu (*Fei*).
M. Yokossi (*Windéourouma*).

Mention très bien

M. Abdelouadoud (*Seddik*).
Mlle Amro (*Farah*).
M. Ania Asenjo (*Miguel*).
M. Blondel (*Alexandre*).
M. Bonnet (*Cédric*).
M. Carrere (*Fabrice*).
M. Chamoun (*Georges*).
Mlle Colin (*Clémence*).
M. De Guisa (*Rémi*).
Mlle Dehée (*Vanessa*).

Mlle El Mengad (*Naval*).
M. Fertin (*Michaël*).
Mlle Garibian (*Diana*).
M. Gariel (*Sylvain*).
M. Gauvrit (*Benjamin*).
M. Hössler (*Carl*).
M. Lagrée (*Bertrand*).
M. Lestoquoy (*Guillaume*).
M. Martinez Castiglioni (*Francisco*).
M. Pajot (*Sébastien*).
M. Petiot (*Antoine*).
Mlle Primard (*Laura*).
Mlle Raybaud (*Violaine*).
M. Rose (*Olivier*).
M. Sciard (*Joachim*).
M. Thiebeauld De La Crouee (*Rémi*).
M. Volut (*Yann*).

Mention bien

M. Abid (*Mohamed Ala Eddine*).
Mlle Amirat (*Murielle*).
M. Bilis (*Olivier*).
M. Colin (*Arnaud*).
Mlle Cozza (*Sophie*).
M. Duchâteau (*Pierre-Antoine*).
M. El Jebbari (*Zyad*).
M. Espinosa Montañaño (*Andres*).
M. Fiszman (*Nicolas*).
M. Garcia (*Benjamin*).
Mlle Golovina (*Elisabeth*).
M. Gonzalez Ferreiro (*Borja*).
M. Grise (*Benjamin*).
M. Hamanaka (*Blaise*).
M. Issenmann (*Jérôme*).
M. Laemmel (*Julien*).
M. Lopez-Terradas Mota (*Juan*).
M. Méténier (*Francis*).
M. Michel (*Nicolas*).
M. Misslin (*François*).
M. Petit (*Jean-Baptiste*).
M. Pilot (*Samuel*).
M. Rolland Du Roscoat (*Guillaume*).
M. Serghini Ambari Hassani (*Mohammed*).
M. Suzanne (*Guillaume*).
M. Thoma (*Cédric*).
M. Vaillant (*Guillaume*).

Mention assez bien

M. Aubignat (*Pierre-Jean*).
M. Benazza (*Fatbi*).
M. Brogard (*Cédric*).
M. Candela (*Thomas*).

M. Chabry (*Louis*).
M. Croux (*Arnaud*).
M. d'Estriché de Baracé (*Cyrille*).
Mlle de Metz (*Isabelle*).
M. de Talhouët (*Raphaël*).
Mlle Droz (*Delphine*).
M. El Ferkh (*Elias*).
M. Fan (*Zao*).
M. Fdil (*Noussaire*).
M. Garcia (*Cédric*).
M. Hédon (*Christophe*).
M. Hill (*Romain*).
M. Hu (*Pengting*).
M. Huet du Rotois (*Christophe*).
M. Karatas (*Halil*).
Mlle Le Quiniou (*Clotilde*).
M. Mehouachi (*Fares*).
M. Ng (*Jinyin*).
M. Pauwels (*Edouard*).
M. Tissot (*Julien*).
M. Vincent (*Aymeric*).
Mlle Vuong (*Thi Thanh Thuy*).
M. Zheng (*Yi*).

Mention passable

M. Bushuev (*Vitaliy*).
M. Dubois (*Thomas*).
M. Fu (*Daqing*).
M. He (*Genhai*).
M. M'Tamon (*Assi*).
M. Thiebaud (*Nicolas*).
M. Valéev (*Shamil*).
M. Wang (*Weibing*).
M. Zhang (*Xiyuan*).

L'attribution du titre d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 4 mai 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Paris – Cycle ingénieurs civils

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 4 mai 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris, cycle ingénieurs civils, est attribué avec les mentions suivantes aux élèves de l'École nationale supérieure des mines de Paris sortis de l'école en 2011 désignés ci-après par ordre alphabétique :

Mention Excellent

M. Bandinelli (*Pierre-Alain*).
Mlle Bernard (*Soizic*).
M. Boubert (*Jérémy*).
M. Cothereau (*Alexandre*).
Mlle Gandillot (*Camille*).
M. Ledru (*Sylvain*).
M. Lotteau (*Marc*).

Mention Très bien

M. Couque (*Adrien*).
M. Girard (*Thomas*).
M. Kozlowski (*Guillaume*).
M. Rahmoune (*Younés*).

Mention Bien

M. Betari (*Jedd*).
M. Mroueh (*Youssef*).
M. Normand (*Stanislas*).

Mention Assez bien

M. Gaillard (*Sylvain*).
M. Morel (*Thomas*).

Mention Passable

M. Chapelon (*Guillain*).
M. De Cagny (*Guillaume*).
M. Martin (*Kevin*).

L'attribution du titre d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 14 mars 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Saint-Etienne - Cycle Ingénieurs Civils

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 14 mars 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, Cycle Ingénieurs Civils, est attribué avec les mentions suivantes aux élèves titulaires de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne sortis de l'école en 2011, désignés ci-après :

Mention Très Bien

M. Champemont (*François*).
M. Chateau (*Laurent*).
Mlle Créach (*Noélie*).
Mlle Debs (*Viviane*).
M. Delagrangé (*Pierre*).
M. Fournier (*Simon*).
M. Garrot (*Alexandre*).
Mlle Ménard (*Anne-Laure*).
M. Miège (*Alexis*).

Mention Bien

M. Avallet (*Laurent*).
M. Cambournac (*Gabriel*).
Mlle Crochon (*Sarah*).
M. Dubois (*Olivier*).
Mlle Es-Skali (*Zineb*).
M. Frécenon (*Clément*).
M. Genet (*Guillaume*).
M. Guérin (*Marceau*).
M. Jolis (*Sylvain*).
M. Lozachmeur (*Arnaud*).
M. Perret (*Laurent*).
M. Simeu Poaka (*Gilles*).
M. Soyer (*Adrien*).

Mention Assez Bien

Mlle Geoffray (*Marie*).
M. Husum (*Charles-Eric*).
M. Larzabal (*Hugo*).
Mlle Lebedenko (*Galina*).
M. Nyame (*Madje*).
Mlle Vandeville (*Margaux*).
Mlle Zaid (*Nesma*).

Sans Mention

M. Caubert (*Jérôme*).
M. Eldin de Pecoulas (*Thibaud*).
Mlle Homrich (*Dafné*).

M. Reyberolle (*Maxime*).

Mlle Zhang (*Hui*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 23 mars 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité micro-électronique et
applications

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 23 mars 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité micro-électronique et applications, est attribué aux élèves titulaires de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne sortis de l'école en 2010, désignés ci-après :

Sans félicitations :

M. Bouya Ahmed (*Amine*).

M. Vernotte (*Arnaud*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, spécialité micro-électronique et applications confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 7 juin 2011
fixant les conditions d'admission, d'études et de délivrance des
diplômes des cycles de formations spécialisées de l'École nationale
supérieure des mines de Saint-Étienne

La ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.613-3 et L.613-4 ;

Vu le décret n° 91-1034 du 8 octobre 1991 relatif à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, et notamment son article 4, alinéa II ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 2006 relatif à l'accessibilité des titres et diplômes décernés à l'issue des cycles de formation des écoles nationales supérieures des mines de Paris et de Saint-Étienne et des écoles nationales supérieures des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux, d'Alès, de Douai et de Nantes, par la voie de la validation des acquis de l'expérience ;

Sur proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

arrête

article 1.

L'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne assure des formations spécialisées (formation initiale et formation continue) d'une durée maximale d'un an ayant pour objectif une formation supérieure et dont la liste figure en annexe I au présent arrêté.

article 2

L'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne assure des formations spécialisées sous statut salarié (formation par apprentissage et formation continue) d'une durée maximale de trois ans ayant pour objectif la préparation du titre d'ingénieur et dont la liste figure en annexe II au présent arrêté.

article 3

L'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne assure des formations spécialisées sous statut étudiant d'une durée de trois ans ayant pour objectif la préparation du titre d'ingénieur et dont la liste figure en annexe III au présent arrêté.

TITRE IER : MODALITÉS D'ADMISSION

article 4

Le nombre maximum de places offertes au recrutement dans chacun des cycles de formation est fixé par la commission spécialisée du cycle concerné, présidée par le directeur de l'école ou son représentant.

article 5

Les élèves, français ou étrangers, sont sélectionnés par un jury de recrutement dont la composition, le fonctionnement et les attributions sont précisés dans le règlement de scolarité de l'école.

article 6

La liste des élèves admis est arrêtée par le directeur de l'école.

article 7

La liste des auditeurs libres autorisés à suivre tout ou partie des enseignements des cycles concernés est arrêtée par le directeur de l'école.

TITRE II : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

article 8

Sont créés pour chaque cycle de formation un comité pédagogique et un comité des études.

article 9

Le comité pédagogique du cycle concerné est chargé de donner son avis sur les questions générales relatives à l'orientation et au fonctionnement du cycle, notamment les programmes pédagogiques, les modalités d'admission et de sanction des études.

La composition et les modalités de fonctionnement du comité pédagogique sont fixées dans le règlement de scolarité de l'école.

article 10

Le comité des études de chaque cycle de formation est chargé d'apprécier les résultats des élèves. Sur son avis, le directeur de l'école décide la poursuite des études des élèves avec d'éventuels aménagements de cursus ou la radiation des élèves aux résultats insuffisants.

La composition et les modalités de fonctionnement du comité des études sont fixées dans le règlement de scolarité de l'école.

article 11

Les conditions de scolarité des auditeurs libres sont fixées par le règlement de scolarité de l'école.

TITRE III : CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME

article 12

La liste des élèves diplômés est arrêtée par le ministre chargé de l'industrie, sur proposition du directeur de l'école, après avis du comité des études.

article 13

Les auditeurs libres reçoivent une attestation d'études délivrée par le directeur de l'école.

article 14

Conformément aux articles L.613-3 et L.613-4 du code de l'éducation, les titres et diplômes sanctionnant les cycles de formation mentionnés aux articles 1 à 3 du présent arrêté sont accessibles par la voie de la validation des acquis de l'expérience, selon les modalités prévues par l'arrêté du 11 juillet 2006 susvisé.

article 15

L'arrêté du 11 juillet 2006 fixant les conditions d'admission, d'études et de délivrance des diplômes des cycles des formations spécialisées de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne est abrogé.

article 16

Le vice-président du Conseil général de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 7 juin 2011

Pour la ministre et par délégation,

Le vice-président
du Conseil général de l'Industrie,
de l'Énergie et des technologies,

Pascal Faure

Annexe I

LISTE DES CYCLES DE FORMATIONS SPECIALISEES D'UNE DUREE MAXIMALE D'UN AN DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE AYANT POUR OBJECTIF UNE FORMATION SUPERIEURE

Entrepreneur PMI.
Génie logiciel.
Ingénieur d'affaires-chef de projet.
Ingénierie biomédicale (Biomedical engineering).
Ingénierie informatique.
Sciences et techniques de l'environnement.
Système informatique et microélectronique.
Systèmes intégrés sécurisés et applications - Security of integrated systems and applications.
Technologies et management de la production microélectronique.

Annexe II

LISTE DES CYCLES DE FORMATIONS SPECIALISEES SOUS STATUT SALARIE D'UNE DUREE MAXIMALE DE TROIS ANS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE AYANT POUR OBJECTIF LA PREPARATION DU TITRE D'INGENIEUR

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, spécialité génie industriel, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue (site de Saint-Étienne).

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, spécialité électronique et informatique industrielle, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue, en partenariat avec l'institut des techniques d'ingénieur de l'industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur (site de Gardanne, Bouches-du-Rhône).

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, spécialité génie des installations nucléaires, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue en convention avec l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (site de Saint-Étienne).

Annexe III

LISTE DES CYCLES DE FORMATIONS SPECIALISEES SOUS STATUT ETUDIANT D'UNE DUREE MAXIMALE DE TROIS ANS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE AYANT POUR OBJECTIF LA PREPARATION DU TITRE D'INGENIEUR.

Ingénieur spécialisé en microélectronique et applications diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne (cycle ISMIN).

Arrêté du 31 mars 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 31 mars 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2010, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

- M. Bonnamy (*Paul*).
- M. Burgmann (*Paul*).
- M. Bussy (*Gary*).
- M. Naït Atia (*Kamel*).
- M. Ollivier (*Sébastien*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Albi-Carmaux confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 15 avril 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 15 avril 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès est attribué à Mlle Jaadour (*Chaimae*), élève titulaire (formation initiale), sortie de l'école en 2009.

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2010, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

M. Abalain (*Fabrice*).
M. Aussenac (*Nicolas*).
Mlle Brunet (*Marie-France*).
M. Fontaine (*Jean-Brice*).
M. Garabedian (*Boris*).
M. Guilbert (*Vincent*).
M. Hubaut (*Alexandre*).
M. Li (*Jun*).
M. Lopez (*Matthieu*).
M. Malfois (*Anthony*).
M. Recorbet (*Nicolas*).
M. Roso (*Loïc*).
M. Thoreau (*Cyril*).
M. Vincent (*Frédéric*).
Mlle Yuan (*Shuai*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 15 avril 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 15 avril 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès est attribué, au titre de la validation des acquis de l'expérience, à M. Pfau (*Yannick*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 1er avril 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 1er avril 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis de l'école en 2010, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Mlle Alberny (*Isabelle*).
Mlle Araszkievicz (*Audrey*).
M. Armando (*Philippe*).
M. Assoumaya (*Mikaël*).
M. Audrin (*Victor*).
M. Baadeche (*Youssef*).
M. Balotoken Dika (*Abel Henri*).
M. Barataux (*Laurent*).
M. Barras (*Romain*).
Mlle Barthélémy (*Amandine*).
M. Barthélémy (*Gaëtan*).
Mlle Battistini (*Marine*).
M. Baudoux (*Maxime*).
M. Bellaïche (*Jeffrey*).
M. Benmansour (*Mohamed Saâd*).
M. Bennis (*Rachid*).
M. Bernard (*Yannick*).
M. Billard De Saint Laumer (*Pierre*).
Mlle Boillot (*Laëtitia*).
Mlle Boisseleau (*Laura*).
Mlle Borel (*Auréline*).
M. Bouchaar (*Mounir*).
M. Bouillet (*Sébastien*).
M. Bourdon (*Fabien*).
M. Boutry (*Romain*).
Mlle Boyer (*Marion*).
M. Breda (*Cédric*).
M. Bugnet (*Yoann*).
M. Cadot (*Jérôme*).
M. Canuet (*Fabien*).
Mlle Caron (*Floriane*).
M. Carquin (*Sylvain*).
Mlle Chahine (*Racha*).
M. Chantelot (*Gautier*).
Mlle Chapalain (*Camille*).
M. Charbonnier (*Mathieu*).
M. Chasles (*Kévin*).
Mlle Chastagnaret (*Clémence*).
M. Coelho Magalhães (*Lucas*).
Mlle Colombel (*Nadège*).

M. Couillault (*Grégoire*).
M. Crétinoir (*Karim*).
M. Damien (*Samy*).
Mlle Decellieres (*Camille*).
M. Delarosiere (*Kévin*).
M. Delautre (*Clément*).
M. Delime (*Brice*).
M. Delrue (*Joseph*).
Mlle Desjardin (*Charlotte*).
M. Donnaint (*Emmanuel*).
M. Du (*Feiyi*).
M. Dubos (*Antoine*).
M. Dufaure (*Julien*).
M. Dumas De Raully (*Franklin*).
Mlle Dupin (*Elisabeth*).
Mlle El Alami El Sabeh (*Hana*).
M. El Gousse (*Mehdi*).
M. El Rabih (*Rami*).
Mlle Fabre Rudelle (*Céline*).
M. Ferreira (*Sylvain*).
M. Fontana (*Quentin*).
M. Franque (*Romarie*).
M. Galliez (*Alexandre*).
Mlle Garnier (*Christelle*).
M. Gervais (*Romain*).
M. Giordano (*Jean-Louis*).
M. Gonzalez (*Thibaud*).
M. Goulliart (*Romain*).
Mlle Goujon (*Murielle*).
M. Goxe (*Pierre*).
M. Gras (*Adrien*).
M. Grimet (*François-Xavier*).
M. Guérin (*Nicolas*).
Mlle Guichard (*Julie*).
Mlle Guillaumie (*Veïane*).
Mlle Guo (*Jing*).
M. Hamdan (*Ryan*).
M. Hardy (*Charles*).
M. Hervouet (*Corentin*).
M. Joly (*Mathieu*).
M. Jossinet (*Olivier*).
M. Jouitteau (*Març*).
Mlle Kerros (*Stéphanie*).
M. Launay (*Charles*).
M. Le Calvez (*Patrick*).
Mlle Le Gac (*Marion*).
M. Lecompt (*Cyril*).
Mlle Lecomte (*Agnès*).
M. Lecore (*Guillaume*).
M. Lésel (*Nicolas*).
Mlle Lespré (*Delphine*).

M. Letrouvé (*Christophe*).
M. Leulliette (*Xavier*).
M. Lhomond (*François*).
M. Lim (*Alexandre*).
M. Lin (*Zhiqin*).
M. Lirot (*Florentin*).
Mlle Loud (*Layla*).
Mlle Ma (*Ruo Teng*).
M. Maalou (*Aabdullah*).
M. Maas (*Nicolas*).
M. Maillard (*Sylvain*).
M. Manier (*Morgan*).
M. Maniez (*Thomas*).
M. Martial (*Paul*).
M. Martin-Ducastel (*Thibault*).
M. Medzo Obatte (*Martin*).
M. Mercier (*Julian*).
M. Michel (*Grégory*).
M. Moghnie (*Joseph*).
M. Monaco-Back (*Thibault*).
M. Moutet (*Julien*).
M. Nataf (*Michaël*).
M. Naye (*Mickaël*).
Mlle Ndiaye (*Aichaton*).
M. Nguend (*Olivier Martial*).
M. Norden (*Gary*).
Mlle Pascal De Raykeer (*Marion*).
M. Paulet (*Fabien*).
Mlle Perrier (*Claire*).
Mlle Petit (*Julie*).
M. Peuvergne (*Clément*).
M. Picquot (*Alain*).
M. Pierron (*Vincent*).
Mlle Plissard (*Perrine*).
M. Provence (*Kévin*).
M. Ramecourt (*Germain*).
Mlle Repetti (*Julie*).
M. Rohart (*Philippe*).
M. Sawadogo (*Pascal*).
M. Saygili (*Ali-Murat*).
M. Scigacz (*Xavier*).
M. Souissi (*Feras*).
M. Tavel (*Charles-Henri*).
M. Tebar Villar (*Felipe*).
M. Tournier (*Loïc*).
M. Tron de Bouchony (*Cyril*).
M. Truffinet (*Vincent*).
M. Vaesken (*Thomas*).
Mlle Vandercruyssen (*Charlotte*).
M. Vanywaede (*Nicolas*).
M. Vaseux (*Julien*).

M. Végar (*Benjamin*).

M. Verdier (*Fabien*).

M. Vial (*Thibaud*).

Mlle Vogt (*Amandine*).

Mlle Wang (*Lijun*).

M. Warnez (*Pierre*).

Mlle Worms (*Sarah-Anne*).

M. Xiao (*Tianlei*).

Mlle Xie (*Wei*).

M. Younes (*Anthony*).

M. Zerrouki (*Nasser*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 5 avril 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai,
spécialité productique, en partenariat avec l'Institut Polytechnique du
Hainaut-Cambrésis (IPHC)

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 5 avril 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai, spécialité productique, en partenariat avec l'Institut Polytechnique du Hainaut-Cambrésis, est attribué aux élèves en contrats d'apprentissage, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de la promotion 2007

M. Bouxin (*Gautier*).
M. Danhiez (*Benoît*).
M. Dekerle (*Maxime*).
M. Leclercq (*Maxime*).
M. Senechal (*Maximilien*).
M. Vincent (*Matthieu*).

Au titre de la promotion 2008

M. Herlant (*Albin*).
M. Lavier (*Mickaël*).
M. Masson (*Jean*).

Au titre de la promotion 2009

M. Cavory (*Christopher*).

Au titre de la promotion 2010

M. Angot (*Maxence*).
M. Baillieux (*Clément*).
M. Beaumont (*Benoît*).
M. Chakir (*Ahmed*).
M. Ciuro (*Julien*).
M. Croquet (*Rém*).
M. Desmidt (*Thomas*).
M. De Rudder (*Adrien*).
M. Dhenin (*Gauthier*).
Mlle Duflot (*Pauline*).
Mlle Gieros (*Lucie*).
M. Grimmer (*Nicolas*).
M. Halleux (*Antoine*).
M. Handtschoewercker (*Damien*).
M. Hauch (*Cyri*).
M. Lacour (*Grégory*).
M. Laforge (*Xavier*).
Mlle Lando Tchoupou (*Ariane*).
Mlle Legrand (*Marine*).
M. Leroy (*Loïc*).
M. Mayen (*Vincent*).

Mlle Mizerski (*Amélie*).
M. Neveux (*Brice*).
M. Nuyten (*Sébastien*).
M. Poteau (*Mathieu*).
Mlle Rivière (*Tatiana*).
M. Rogasik (*Vincent*).
M. Romary (*Franck*).
M. Roux (*Marc Antoine*).
M. Sansen (*Samuel*).
M. Soffray (*Mickaël*).
M. Tadem (*Euloge Stéphane*).
M. Terrier (*Loïc*).
M. Thirault (*Geoffroy*).
M. Vandewoestyne (*Quentin*).
M. Vecten (*Maxence*).
M. Vogel (*Maxime*).
M. Volt (*Martin*).

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai, spécialité productique, en partenariat avec l'Institut Polytechnique du Hainaut-Cambrésis, est attribué aux élèves en contrats pédagogiques, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de la promotion 2007

M. Kichou (*Abdellatif*).

Au titre de la promotion 2008

Mlle Mocquillon (*Chloé*).

Au titre de la promotion 2009

M. Rakotoarimanana (*Barison*).

Au titre de la promotion 2010

M. Ronquier (*Nicolas*).

L'attribution du titre d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai, spécialité productique, en partenariat avec l'Institut Polytechnique du Hainaut-Cambrésis, confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 15 avril 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date 15 avril 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai est attribué aux élèves titulaires (formation continue), sortis de l'école en 2010, désignés ci-après, par ordre alphabétique :

M. Bartoli (*Rudy*).
M. Bensabeur (*Abmed*).
M. Bettewiller (*David*).
M. Chaâbi (*Abderrahim*).
M. Chaussoy (*Thierry*).
M. Dupont (*Jean-Luc*).
M. El Gazzar (*Abderrahim*).
M. El Maqaddem (*Mohamed*).
M. Fakham (*Abdelilah*).
M. Fares (*Moussadek*).
M. Fogué (*Richard*).
M. Hamelin (*Jung-Hyo*).
M. Martinez (*Fabien*).
Mlle Moga (*Ludivine*).
M. Montreau (*Sylvain*).
M. Mzerda (*Younes*).
M. Ouadine (*Yassine*).
M. Salabiakou M'Vousama (*Frédéric*).
M. Tamno (*Erik*).
M. Vieira (*Bruno*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Douai confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 15 juin 2011
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale
supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 15 juin 2011,

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes est attribué aux élèves titulaires (formation initiale), sortis en 2011, désignés ci-après :

Mlle Clément (*Sandra*).

M. Bachelier (*Camille*).

Mlle Bamard (*Emilie*).

M. Chambre (*Geoffroy*).

M. Doudrich (*Greg*).

M. Frappé (*Matthieu*).

M. Le Gac (*Nicolas*).

M. Li (*Tun*).

Mlle Zhai (*Ziqing*).

Mlle Zhuang (*Xiaoyu*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 15 juin 2011
portant attribution du diplôme du cycle de formation spécialisée dans le
domaine de l'informatique « Model Driving Engineering for Software »
(MDE) de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et
des mines de Nantes

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 15 juin 2011,

Le diplôme du cycle de formation spécialisée dans le domaine de l'informatique intitulé «Model Driving Engineering for Software » (MDE) de l'École nationale supérieure des techniques industrielles et des mines de Nantes, est attribué aux élèves sortis de l'École en 2011, désignés ci-après :

- M. Aboussoror (*El Arbi*).
- M. Lavergne (*Stéphane*).
- M. Letavernier (*Camille*).
- Mlle Liu (*Haiyan*).
- M. Rousseau (*Stéphane*).
- M. Somda (*Flavien Hervé*).

Arrêté du 15 avril 2011
portant attribution du diplôme national de master en sciences et
technologies de Télécom ParisTech

Par arrêté de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en date du 15 avril 2011,

Le diplôme national de master en sciences et technologies, mention Systèmes d'information, spécialité « communications mobiles » (*Master of Science in Mobile Communications*) de Télécom ParisTech est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2009

M. Riddell (*William*).

M. Zheng (*Nan*).

Le diplôme national de master en sciences et technologies de Télécom ParisTech confère de plein droit le grade de master.

Arrêté du 30 mai 2011
rapportant l'arrêté du 2 mars 2011 portant attribution des mastères
spécialisés de Télécom Bretagne

Par arrêté de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 30 mai 2011,

A l'article 8 de l'arrêté du 2 mars 2011 susvisé, les mots : « M. Berrada (*Najib*) » sont rapportés et remplacés par les mots : « M. Berrada Gouzi (*Najib*) », les mots : « M. Idmoussa (*Mustafa*) » sont rapportés et remplacés par les mots : « M. Idmoussa (*Mustapha*) ».

Arrêté du 1^{er} juin 2011
portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Telecom Lille1

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 1^{er} juin 2011,

Le titre d'ingénieur diplômé de Telecom Lille1 est attribué aux élèves désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2010

M. Agbonon (*Hugo*).
M. Aidem (*Wail*).
M. Ait Lahcen (*Mahmoud*).
M. Aït Saïd (*Mustapha*).
M. Anicotte (*Thomas*).
Mlle Apreleff (*Tatiana*).
M. Bachy (*Yann*).
M. Badache (*Mouloud*).
M. Bazin (*Alban*).
M. Belbecir (*Larbi*).
M. Ben Salah (*Slim*).
M. Berjon (*Matthieu*).
M. Besson (*Vivien*).
M. Bethouart (*Etienne*).
M. Bourgeois (*Vincent*).
M. Boutu (*Lodewijk*).
M. Brinkhuizen (*Luc*).
M. Bruno (*Guillaume*).
M. Burot (*Bertrand*).
Mlle Caba (*Fatoumata*).
M. Camacho (*Arnaud*).
M. Candillon (*William*).
Mlle Canu (*Catherine*).
M. Caroux (*Félicien*).
M. Chan (*Martin*).
M. Chanut (*Sébastien*).
M. Charles (*Simon*).
M. Chevalier (*Jean-Christophe*).
M. Choquet (*Julian*).
Mlle Claerhout (*Emilie*).
M. Cloarec (*Vincent*).
M. Colin (*Bastien*).
M. Cortet (*Samy*).
M. Cressot (*Bruno*).
M. Cuisy (*Thibault*).
M. Cusin-Panit (*Alexandre*).
M. Dagron (*Cédric*).
M. Davy (*Stéphane*).
M. De Stoop (*Julien*).
M. Deberles (*Julien*).

M. Delorme (*Fabien*).
M. Demoutiez (*Philippe*).
M. D'herbigny (*Charles*).
M. Diallo (*Abdoulaye*).
M. Dotché (*Abdou Raouf*).
M. Drumez (*Nicolas*).
M. Dubois (*Mathieu*).
M. Ducoulombier (*Victor*).
M. Ducroquet (*Pierre*).
M. Dumont (*Yvan*).
M. Dupont (*Romain*).
M. Dupré (*Alexandre*).
M. Duthilleul (*Nicolas*).
Mlle Dutrannoy (*Laëtitia*).
M. El Amile (*Karim*).
Mlle El Moutaraji (*Salma*).
M. Eprincharde (*Michaël*).
M. Ferreira (*Thierry*).
M. Gleonec (*Yann*).
M. Gourmelen (*Julien*).
M. Guilbert (*François*).
M. Guintini (*Frédéric*).
M. Hachchouch (*Jabert*).
M. Haegel (*David*).
M. Hameury (*Damien*).
M. Hanquiez (*Julien*).
M. Harrouch (*Youssef*).
M. Hayot (*Michaël*).
M. Hochenedel (*Franck*).
M. Hougbedji (*Yanick*).
Mlle Hsaini (*Narjisse*).
M. Humbert (*Emmanuel*).
Mlle Issa (*Maimouna*).
M. Jatlaoui (*Mehdi*).
M. Kennibol (*Pierre*).
M. Kone (*Fab Vacaba*).
M. Kouakou (*Kan Bahya Guy Roland*).
M. Koziel (*Nicolas*).
M. Lamkhantar (*Amine*).
M. Landru (*Thomas*).
M. Langlais (*Mickaël*).
Mlle Laurent (*Katya*).
M. Le Mouël (*Nicolas*).
M. Lecluse (*Xavier*).
M. Lefevre (*Quentin*).
M. Lejolivet (*Marc*).
M. Lenoble (*Simon*).
M. Lepolard (*Emeric*).
M. Lerouge (*David*).
M. Loichot (*Philippe*).
M. Louisnard (*Alexandre*).

M. Louradour (*William*).
M. Lusiak (*Julien*).
M. Machado (*Gabriel*).
M. Malet (*Anthony*).
M. Marez (*Pierre-Eric*).
M. Marsand (*Guillaume*).
M. Merrou (*Issam*).
M. Michel (*Nicolas*).
M. Moschetti (*Éric*).
M. Mousset (*Colin*).
M. Nempont (*Maxime*).
M. N'gombo (*Armando*).
M. Nguyen (*Phi-Lay*).
M. Oyer (*Damien*).
M. Peline (*Jean*).
M. Penard (*Jérémy*).
M. Pinkham (*Cyriel*).
M. Plunian-Blot (*Valentin*).
M. Rembert (*Guillaume*).
Mlle Ricord (*Pauline*).
M. Riem (*Corentin*).
M. Riot (*Simon*).
M. Robert (*Laurent*).
M. Ronchetti (*Franck*).
M. Rubin (*Cédric*).
Mlle Serrurier (*Ségolène*).
Mlle Taghouti (*Hanan*).
Mlle Tombi A Rim (*Clémence*).
M. Toure (*Abdoulaye*).
M. Tran (*Christophe*).
M. Uster (*Clément*).
M. Van Oost (*Jérôme*).
M. Vandenhautte (*Julien*).
M. Vandewalle (*Antoine*).
M. Vanpeene (*Thomas*).
M. Welté (*Thomas*).
M. Westelynck (*Jean-Rémy*).
M. Wierzbinski (*Nicolas*).
M. Younes (*Youssef*).

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom Lille1 confère de plein droit le grade de master.

**Décision n° 02-2011 du 4 mai 2011
portant nomination de délégués territoriaux
de l'Agence nationale des services à la personne**

Le directeur général de l'Agence nationale des services à la personne,

Vu les articles L. 7234-1 et D. 7234-5 du code du travail,

Vu la décision n° 01-2011 du 31 mars 2011,

Vu la proposition de la préfète de la région Bourgogne, préfète de la Côte d'Or, en date du 1^{er} avril 2011,

Vu la proposition du préfet de Loir-et-Cher en date du 3 avril 2011,

Vu la proposition du préfet des Pyrénées-Atlantiques en date du 29 mars 2011,

décide

article 1

Sont nommés en qualité de délégués territoriaux de l'Agence nationale des services à la personne :

- Madame *Patricia* Barthelemy, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE de la Côte-d'Or, dans le département de la Côte-d'Or ;
- Madame *Dorine* Gardin, responsable de l'Unité territoriale DIRECCTE du Loir-et-Cher, dans le département de Loir-et-Cher ;
- Madame *Brigitte* Sénèque, inspectrice du travail à l'Unité territoriale DIRECCTE des Pyrénées-Atlantiques, dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

article 2

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État.

Fait à Paris, le 4 mai 2011

Olivier Wickers
directeur général
de l'Agence nationale des services à la personne

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
ET DU MINISTÈRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS,
DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT
MAI – JUIN 2011

*Édité par le service de la Communication
du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
et du ministère du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'État*

*Accès : sites internet des ministères, rubrique : « Publications/ Les publications dématérialisées/
Les textes législatifs et réglementaires/ Les bulletins officiels, bulletin officiel « administration centrale ».*

Publication : Joëlle Moigne
Tél. : 01 53 18 88 24
joelle.moigne@finances.gouv.fr